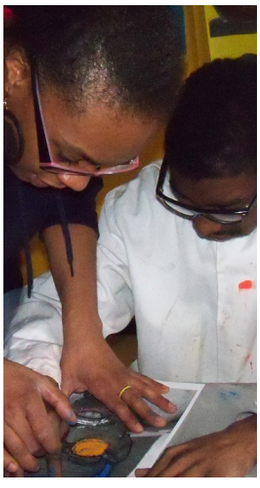

2020

RAPPORT D'ACTIVITÉ
ET D'ORIENTATION

INSTITUT LE VAL MANDÉ - ÉTABLISSEMENT PUBLIC MÉDICO-SOCIAL

Institut le Val Mandé
PROMOTION DE LA PERSONNE HANDICAPEE

Vu la **délibération n°1644,** ce présent document a été adopté par le Conseil d'Administration de l'Institut le Val Mandé le 15 avril 2021 après avis favorable du Comité Technique d'Établissement le 13 avril 2021 et du Conseil de la Vie Sociale le 14 avril 2021.

SOMMAIRE

DIRECTIONS FONCTIONNELLES

Direction Générale **4**
Direction de la Qualité et de l'Informatique **8**
Direction du Patrimoine **11**
Direction des Ressources Humaines **14**
Direction des Affaires Financières **20**
Direction de l'Offre de Soins et du Service de la Relation à l'Usager **23**

DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES

PÔLE ENFANTS
Institut Médico-Éducatif T'KITOI **26**
Plateforme de prestations et de répit Enfance **29**
Institut Médico-Éducatif Le Val d'Essonnes **32**
Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile Le Val d'Essonnes **36**

PÔLE PROXIMITÉ
Service d'Accompagnement Médio-Social pour Adultes Handicapés **38**
Service d'Accompagnement à la Vie Sociale **40**
Dispositif DV 14-25 **42**
Espace Loisirs **45**

PÔLE ADULTES
Maison d'Accueil Spécialisée **47**
Service d'Accompagnement à la Cessation d'Activité des Travailleurs **49**
Foyer de Jour **51**
Foyer d'Accueil Médicalisé - Foyer de Vie **53**

PÔLE PROFESSIONNEL
ESAT Trait-d'Union **56**
Foyer d'Hébergement **59**

GLOSSAIRE **62**

DIRECTION **GÉNÉRALE**

DIRECTEUR GÉNÉRAL
HERVÉ PIGALE

2020, UNE ANNÉE DE CRISES, DE CHANGEMENTS MAIS AUSSI DE PROJETS

L'année 2020 s'est ouverte sur la poursuite de la gestion de la grève des transports qui rendait, encore en janvier, difficiles les déplacements du personnel entre leur domicile et l'Institut mais qui a démontré une fois de plus la détermination et le professionnalisme des agents qui n'hésitent pas à parcourir à pieds de nombreux kilomètres pour venir travailler, à l'heure. Toutefois cette crise n'avait rien à voir avec celle que nous allions devoir gérer dès mi-mars avec la crise sanitaire.

Cependant si l'épidémie de COVID 19 a considérablement bouleversé le quotidien de chacun, l'Institut a continué sa course, contre vents et marées, pour offrir aux usagers et aux résidents un accueil de qualité, un accompagnement par des professionnels engagés.

Ainsi, l'équipe de direction a été en partie renouvelée avec le départ de Mesdames Goloko et Lacroze qui sont parties vers d'autres horizons professionnels et de M. Lemée, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Ce fut également le cas de M. le Docteur Redlet qui a quitté l'Institut après 47 années d'exercice auprès des personnes accueillies à l'Institut.

Marine Briois

Leila Djeraye

Le Comité de Direction a donc accueilli deux nouvelles directrices adjointes : Mme Marine Briois arrivée au 1er septembre et Mme Leila Djeraye au 1er novembre. Marine Briois a pris la direction fonctionnelle du Patrimoine et la direction opérationnelle du SAMSAH et du SAVS SAVIE. Elle dirigeait préalablement un EHPAD dans le Lot et Garonne. Leila Djeraye est désormais en charge de la Direction des Ressources Humaines et du Pôle professionnel : Foyer d'Hébergement et ESAT Trait-d'Union. Elle était directrice adjointe d'un EHPAD en Seine Saint Denis.

ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION COMMUNE
INSTITUT LE VAL MANDÉ - CENTRE SIMONE DELTHIL
Au 02 NOVEMBRE 2020

Conseil d'Admnistration Centre Simone Delthil
Comité Technique d'Établissement Centre Simone Delthil
Conseil d'Admnistration Institut Le Val Mandé
Comité Technique d'Établissement Institut Le Val Mandé
Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail Institut Le Val Mandé

Hervé PIGALE — DIRECTEUR GENERAL

Christine TASSE — Secrétaire Générale — 100 % ILVM

Françoise NGUYEN — Directrice Adjointe	Leila DJERAYE — Directrice Adjointe	Serge LE FOLL — Directeur Adjoint	Christiane MOUTEYEN-FORTIN — Directrice Adjointe	Marine BRIOIS — Directrice Adjointe	Pauline BLANC — Directrice-Adjointe
100 % CSD	100 % ILVM	100 % ILVM	100 % ILVM	100 % ILVM	100 % ILVM
Services Opérationnels et Fonctionnels	**Services Opérationnels**	**Services Opérationnels**	**Services Opérationnels**	**Services Opérationnels**	**Services Opérationnels**
SAAAS (3-20 ans) SAFEP (0-3 ans) Déficience Visuelle — S. ABUMIL	ESAT — D.THERON	MAS — M. CIARHAUT	IME Val d'Essonnes — P. MAOUCHE	SAVS — P.BOURDELOUX	IME TKITOI — M.ROLLET
CAMSP DV et dépistage troubles de la vision — S. ABUMIL	Foyer d'Hébergement — V.NOGUES	Foyer de Vie FAM — V. LECOEUR P.SACCHI	SESSAD Val d'Essonnes — P. MAOUCHE	SAMSAH — P.BOURDELOUX	PLATEFORME DE PRESTATION ET DE RÉPIT ENFANCE — J. ROUBERTOUX
SSEFS Déficience auditive — N.JOUANNO		Val'Consult — Service de consultations internes et externes — V. LECOEUR	SESSAD DDV 14-25 — V.NOGUES		UEMA94 — J. ROUBERTOUX
SESSAD et dépistage troubles spécifiques du langage — N.JOUANNO	**Direction des Ressources Humaines**	**Direction des soins et de la relation à l'usager**	*FAM de Draveil* — P.SACCHI	**Direction des Affaires Financières**	FOYER DE JOUR — I.PRIVAS
	Responsable Ressources Humaines — N.HANNI	Coordination des soins		Budget Finances — A.LECLERCQ	SACAT — I.PRIVAS
	Recrutement Formation — C.MEDINA	SRU - Service social		Achats Marchés publics — B.AIT SI ADDI	ESPACE LOISIRS — I.PRIVAS
	Gestion du temps de travail — M. LEVER			Recettes/ Facturation — S.ABDOUN	
				Magasin — A.LECLERCQ	
				Services hôteliers — G.FAVIER	
				Direction du Patrimoine	
				Assistante du patrimoine — S.MATOU	
				Services techniques : - Chantiers internes — G.SAUTRON - Chantiers externes — O.GUIDEZ	
				Sécurité des biens et des personnes — N.MORIN	
				Services généraux — D.DOUCOURE	

Service Fonctionnel	Direction de la Qualité et du Service Informatique
Chargée du projet établissement	Qualité Projets Partenariats — A.LATOUCHE
	Informatique — O.BAUDRY

Lien hiérarchique

Pot de départ du Docteur Redlet

➢ La gestion de la crise sanitaire :

C'est dès la mi-février que des premières alertes nous sont parvenues mettant en garde contre les personnes qui revenaient des « zones à risques » et qui pouvaient, potentiellement, être porteuses d'un virus pouvant contaminer la France.

C'est l'apparition des premières affiches, des premières recommandations et des premières restrictions notamment de sortie pour les résidents.

Fin mars, les premiers cas de contamination sont confirmés parmi le personnel et parmi les résidents. Sur cette première vague, ce sont 35 agents et 25 résidents qui seront contaminés. Parmi eux, deux sont malheureusement décédés des suites de cette infection, l'un à la Maison d'Accueil Spécialisé, l'autre au Foyer d'Accueil Médicalisé.
Devant la multiplication des cas positifs mais aussi des suspicions d'autant plus difficiles à lever que le temps d'attente de retour des tests était alors très long, l'Institut monte alors, mi-avril, dans les locaux du Foyer de Jour, une unité COVID qui permettra d'isoler et de soigner les résidents.
Cette unité dont nous avons fermé les portes début mai a été installée, en un temps record, grâce à la mobilisation des services techniques, des services généraux mais aussi de la DAF ; les premiers pour l'installation de cet espace, les services financiers pour leur réactivité pour louer le matériel médical dont nous avions besoin.

Pendant cette période de premier confinement, plusieurs services d'externat étaient fermés par décision ministérielle et les agents de ces services ont été mobilisés sur les services restés ouverts. Cette mobilisation s'est faite sur la base du volontariat puisqu'il avait été proposé aux agents les services sur lesquels ils pouvaient être temporairement affectés, que ce soit en interne mais aussi en externe pour venir en aide à d'autres établissements médico-sociaux en difficulté. Ces temps difficiles à vivre pour tous ont, de fait, également été des temps de découverte de soi-même, des autres services, des autres métiers, des autres résidents.

Ce sont les principaux éléments qui remonteront de l' « enquête à chaud » à laquelle les agents répondront avant les vacances d'été, enquête qui permettra également d'exprimer les difficultés et les peurs rencontrées face au manque de matériel de protection.

Comme partout, en effet, nous avons, dans les premiers temps, manqué de matériel médical, d'équipements de protection individuelle même si nous avons pu compter sur le soutien de l'ARS, sur les dotations de la Ville de Saint Mandé et du Département du Val de Marne, et les dons des familles et des riverains.

Au cours de toute cette période, les familles, privées pour certaines de leur enfant, confiné à l'Institut, ont tenu à soutenir les équipes par des dons pécuniaires importants, dons en matériel tout comme les riverains qui nous ont offert masques en tissus ou encore tous les vendredis pendant plusieurs semaines des gâteaux qui ont fait le bonheur des résidents toujours aussi gourmands. Sans oublier un chocolatier local qui nous offrit plus de 20 kilogrammes de chocolats que nous avons pris plaisir à partager lors d'un moment de convivialité, dans la cour de l'Institut, sous le soleil, en présence de Mme Jeanvoine, notre présidente de Conseil d'Administration qui nous a suivis, épaulés et accompagnés tout au long de cette période.

Début juin, l'organisation du déconfinement a été pour nos services tout aussi complexe à mettre en place puisqu'il s'agissait d'évaluer pour chaque usager la balance bénéfice-risque à réintégrer son service s'il avait été fermé ou s'il avait vécu le confinement en famille.

Le deuxième confinement, à l'automne, maintiendra ouverts tous les services et établissements permettant, toujours difficilement, une poursuite de l'accompagnement des personnes qui nous sont confiées.

Depuis le premier confinement, la gestion de la crise sanitaire a mobilisé les équipes sur le terrain mais aussi dans sa communication : réunions de crises avec tous les responsables de service et directeurs, cellule COVID quotidienne avec le directeur général ou le directeur adjoint en charge de l'offre de soins, la responsable du Pôle Soins et la secrétaire générale, cellule COVID hebdomadaire élargie aux représentants des usagers, du personnel, des familles, au médecin du travail et aux médecins de l'Institut, information quotidienne par mail du nombre de personnes contaminées (usagers et agents) pendant le premier confinement, informations hebdomadaires par mail aux familles, journal du COVID, tableau de remontées des informations à l'ARS (quotidien puis ponctuel).

Aussi difficile et douloureuse à vivre fut elle, cette crise, qui se poursuit encore aujourd'hui aura mis en avant la capacité de l'Institut à s'adapter, à s'organiser ; la capacité des agents à dépasser leurs peurs, à sortir de leur zone de confort, à apprendre des autres et à capitaliser de ces expériences mais aussi la propension des résidents à d'adapter, à faire preuve de résilience, quand ils sont bien accompagnés.

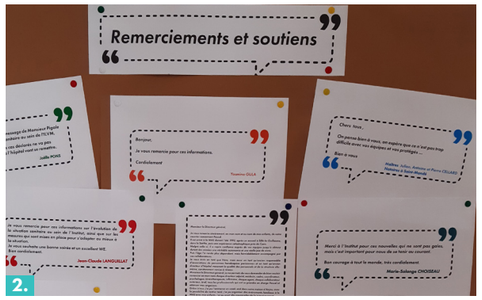

1. L'équipe de l'ESAT
2. Remerciements et soutiens des familles pendant le confinement
3. Appel aux familles
4. Don de chocolats par un chocolatier de Saint-Mandé

➢ Les autres temps forts :

Mars :

Dans la continuité de l'exposition faite en 2018 pour le centenaire de la Grande Guerre, l'Institut a organisé en mars, à quelques jours du confinement et dans des conditions déjà délicates, à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de la Femme une exposition sur le thème « les Femmes d'hier à aujourd'hui ». Cette exposition réalisée grâce au prêt d'éléments déjà exposés en mairie de Saint Mandé et au travail de recherche fait par Mme Mora, personnalité qualifiée de notre CA, présentait des œuvres graphiques du Service Espace Loisirs et une évocation chronologique des événements marquants de ces 100 ans d'Histoire marquant l'évolution du statut de la femme.

Invitation de l'exposition « Les femmes d'hier à aujourdh'ui »

Juillet :

Les départements de Seine Saint Denis et du Val de Marne représentés par Mesdames Thibault et Jeanvoine respectivement présidentes des conseils d'administration du Centre Simone Delhtil et de l'Institut le Val Mandé ont signé une convention de direction commune entre les deux établissements. Cette convention vise à préparer la fusion en mettant en place une équipe de direction commune, en organisant la mutualisation des activités administratives, financières et logistiques, en renforçant la coopération, les échanges de pratiques. Elle permet également à l'Institut de travailler à la relocalisation du Centre Simone Delthil qui ne peut pas se développer comme demandé par l'ARS dans ses locaux actuels.
Ainsi, des négociations ont été initiées avec la ville de Pantin et plus précisément la Société d'Économie Mixte de Construction et de Rénovation de la Ville de Pantin (SEMIP) pour l'achat d'un terrain à bâtir dans une opération de rénovation et de requalification de la ville. La construction d'un bâtiment de 3 000 m² permettra de relocaliser le Centre, de développer ses activités et d'envisager des partenariats avec des associations ou des structures tournées vers la déficience visuelle ou la basse-vision. Ce projet fédère tant l'ARS d'Ile de France que le Conseil Départemental de la Seine Saint Denis que la ville de Pantin très désireuse de voir s'installer dans ce « nouveau quartier » des équipements médico-sociaux.
Directeur général de la direction commune, M. Pigale a animé, avec Mme Françoise Nguyen, directrice adjointe du Centre Simone Delthil, au deuxième semestre 2020 les instances du Centre.

Septembre :

Ouverture de l'UEMA dans l'école maternelle Charles Digeon : l'Institut avait répondu à un Appel à Manifestation d'Intérêt dans le cadre de la mise en oeuvre du Projet Régional de Santé 2018-2022 (PRS). Cette démarche s'inscrit dans le déploiement de la stratégie nationale autisme au sein des troubles du neuro-développement 2018-2022 qui prévoit l'ouverture d'UEMA pour améliorer l'inclusion scolaire des enfants avec troubles du spectre de l'autisme.
Cette unité dont une présentation plus détaillée figure en page 32 est le fruit d'une collaboration entre l'Éducation Nationale et la Ville de Saint Mandé, propriétaire des locaux mis à disposition de l'Unité.

« En direct avec le Directeur » : une restitution de l'enquête « à chaud » faite dans le cadre du premier confinement, un point de situation sur la crise sanitaire mais aussi sur les projets à venir sont faits lors d'une réunion « En direct avec le Directeur ». Soucieuse d'apporter son soutien aux équipes et à la direction de l'Institut, Mme Jeanvoine a, exceptionnellement, participé à cette rencontre avec les agents et a redit toute la reconnaissance qu'elle avait pour la gestion de la crise et la confiance qu'elle avait pour faire face aux défis à venir.
Cette rencontre a été également l'occasion de répondre aux questions qui se posaient à la suite des réunions tenues depuis le printemps au cours desquelles M. Pigale avait présenté puis ajourné une nouvelle organisation notamment des gardes et astreintes et un nouvel organigramme. Ces annonces ayant déstabilisé une partie des responsables de services opérationnels, le CHSCT a été missionné pour organiser avec l'aide d'un consultant extérieur un diagnostic des risques psychosociaux auprès des responsables de service et des membres du comité de direction. Cette mission se poursuivra en 2021 et fera l'objet d'une restitution ultérieure.

Novembre :

Élections des représentants des usagers et des familles aux Conseils de la Vie Sociale :
Prévues au printemps, c'est le 9 novembre que se sont tenues les élections du CVS dans le respect strict des mesures barrière. Ce moment fort de démocratie participative pour les usagers permet d'élire, pour 3 ans, celles et ceux qui siègent aux CVS de pôle puis au CVS plénier.

➢ Et enfin, des projets qui se concrétisent :

Val Consult : c'est en avril que l'Institut dépose une réponse à un appel à candidatures lancé par l'ARS Ile de France pour ouvrir un centre de santé permettant de faciliter l'accès aux soins aux personnes en situation de handicap de tout âge en rupture de soins, ou en difficultés d'accès aux soins. Notre réponse s'appuie sur notre expérience et la richesse de notre plateau technique. Une enquête diligentée auprès des ESSMS et des libéraux médicaux et paramédicaux viendra confirmer le besoin.

Accueil de Jour à Draveil : l'Institut a souhaité se saisir de l'opportunité du chantier de construction du FAM de Draveil pour y adjoindre un bâtiment annexe visant à accueillir des adultes handicapés en « accueil de jour ».

Validé par le Conseil Départemental de l'Essonne, ce projet, inscrit dans la participation de l'Institut à la démarche « Réponse Accompagnée Pour Tous », offrira un espace d'accueil pour des personnes plus jeunes qu'au Foyer d'Accueil Médicalisé, plus autonomes, sans solution, provenant d'IME ou d'IMPro.

Il sera implanté à côté du Foyer d'Accueil Médicalisé, dans une construction indépendante mais cohérente d'un point de vue architectural (livraison début 2022).

En direct avec le directeur

DIRECTION ***DE LA QUALITÉ ET DE L'INFORMATIQUE***

DIRECTEUR GÉNÉRAL
HERVÉ PIGALE

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

La mission du service Qualité consiste à organiser, mettre en œuvre et suivre la démarche qualité et la gestion des risques. Il apporte un soutien méthodologique, organisationnel et rédactionnel en matière de gestion de projets et des partenariats (projets de service, certification ISO 9001, appel à projets, mise en place et suivi de partenariat...). Il pilote les évaluations internes et externes.

SERVICE QUALITÉ

BILAN DES ACTIONS

En 2020, le service Qualité a dû s'adapter à la gestion de la crise sanitaire. De nombreuses réunions ont été annulées afin de permettre aux services de se consacrer à l'accompagnement des résidents et usagers.

Le travail d'élaboration du nouveau projet d'établissement s'est malgré tout poursuivi. Le service Qualité a piloté le groupe n°10 : Renforcer la fluidité des échanges entre services opérationnels et fonctionnels en utilisant le principe de « Demandez le nous une fois ». Les fiches-action proposées ont été validées par le CODIR et intégreront le nouveau projet d'établissement.

L'utilisation du logiciel qualité Ageval a pu être poursuivie et développée avec une appropriation de l'outil par les responsables de services, notamment du PAQ et du volet « enquêtes » pour l'évaluation de la satisfaction des usagers et des familles.

Plusieurs enquêtes ont été réalisées en 2020, notamment concernant la satisfaction des services vis-à-vis des interventions du service Patrimoine et l'enquête à chaud lancée auprès de l'ensemble des agents de l'Institut mobilisés durant la crise sanitaire.

En 2020, le service Qualité a poursuivi l'accompagnement de l'ESAT dans sa démarche de certification ISO 9001. Toutefois, compte tenu du contexte de crise sanitaire, il a été décidé d'attendre 2021 pour relancer un cycle de certification.

Au niveau des projets de service, celui du Foyer d'Hébergement a été présenté et validé par les instances de janvier et celui du SAVS SAVIE par celles d'octobre 2020.

Au niveau de la gestion des risques, la méthodologie pour la réalisation de la cartographie des risques usagers a été définie et le travail de réalisation devait débuter en 2020. La crise sanitaire a eu pour effet de décaler à 2021 la mise en place des formations et des outils de gestion des risques.

Le service Qualité a également finalisé un travail de refonte du Plan Bleu de l'établissement basé sur les guides ARS PACA et Centre-Val de Loire en lien avec les autres directions fonctionnelles. Le nouveau Plan Bleu, complètement refondu, a été validé par les instances de juin 2020. Il sert de document directeur dans le cadre de la gestion de crise.

La dynamique de suivi des PAQ a été maintenue avec l'ensemble des services opérationnels et fonctionnels.

ANALYSE DES ACTIONS CLÔTURÉES

En 2020, la Qualité a clôturé 5 actions concernant notamment :

- La clôture du groupe de travail « Demandez-le nous 1 fois » ;
- La coordination des projets de services FH et SAVIE ;
- La diversification des modes de recueil de la satisfaction (Jeu de l'Oie FAM) ;
- La réalisation de questionnaires de satisfaction du service rendu par les services généraux et techniques.

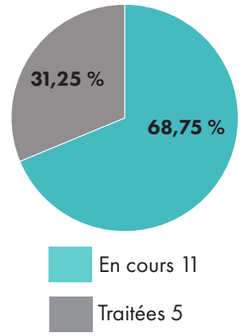

PERSPECTIVES 2021

Les actions prioritaires en 2021 seront :

- Le déploiement de la gestion des risques et la mise en place d'une cellule qualité ;
- Le déploiement du logiciel qualité Ageval sur les parties gestion documentaire et gestion des risques (AgeDOC et AgeRISC) ;
- La poursuite de la réalisation de la cartographie des risques usagers ;
- La cartographie des processus ;
- La réalisation des projets de services de la Plateforme de prestation et de répit (94), du Foyer d'Accueil Médicalisé de Draveil (91), du Foyer de Jour et du SACAT (94) et des avenants du SESSAD et IME Val D'Essonne (91).

FOCUS

Le Jeu de l'Oie de la Qualité

Afin de recueillir de façon ludique, le niveau de satisfaction des usagers du Foyer d'Accueil Médicalisé sur leur prise en charge, le service qualité a souhaité innover en créant un jeu de société : « Dans le mille ! Le FAM vise la qualité. »

Ce projet a été réalisé en partenariat avec la responsable, l'ergothérapeute, les coordinateurs du Foyer et le service Communication.

Le jeu fonctionne comme un jeu de l'oie, le but étant d'arriver sur la dernière case à l'aide d'un dé. En parcourant le plateau, les usagers sont invités à répondre à des questions sur différents thèmes : la vie au foyer, l'accompagnement au quotidien, les soins, les droits et l'hôtellerie.
Les cartes questions sont illustrées par des mises en situations réalisées par les usagers lors d'un atelier théâtre, ce qui leur permet de s'identifier plus facilement.
Des cartes « smiley » permettent aux usagers en difficulté à l'oral de donner leur avis en présentant la carte de leur choix : satisfait, moyennement satisfait, pas satisfait et ne sais pas.

La première partie s'est déroulée avec enthousiasme et a confirmé l'intérêt d'associer davantage les usagers dans la démarche d'évaluation de l'Institut. Une approche à renouveler sur d'autres services !

SERVICE INFORMATIQUE

La mission du service informatique consiste à fournir un support utilisateur, réaliser la supervision du réseau et de l'infrastructure, la maintenance préventive et corrective sur les environnements de base (Windows, Base SQL, Exchange), la planification des achats du matériel informatique et de téléphonie ainsi que le déploiement des outils.
En 2020, Le service informatique a clôturé les actions suivantes :

- Le traitement de 319 demandes d'intervention au niveau du support informatique ;
- La mise en place d'un logiciel de gestion des contrats ;
- La mise à disposition de plusieurs portails captifs et sécurisés (portail agent, extranet) ;
- Le changement de commutateurs réseaux (switch) par de nouveaux équipés de liaison fibre et d'alimentation autonome (Poe+).
- L'installation plus rependue et sécurisé de l'extranet, pour favoriser le télétravail ;
- L'optimisation de notre infrastructure système, pour permettre une haute disponibilité (HA) ;
- La mise en place d'une flotte d'ordinateurs portables plus conséquente pour pallier les besoins en lien avec la crise sanitaire.

PERSPECTIVES 2021

Poursuivre la réalisation des projets SI :

- Renforcer les débits de nos interconnexions (internet et local) entre le siège et les sites distants avec des liens MPLS (fibres) ;
- Déploiement d'une nouvelle solution de téléphonie pour le « tout numérique » ;
- Accompagnement sur le volet SI, la mise en place d'un nouveau logiciel usager ;
- Mettre en place une solution Wi-Fi avec plusieurs sous-réseaux (Wi-Fi réunion, résident..).

Pour poursuivre la réalisation de ces projets, Il s'agit :

- De la refonte des connexions, par des liens fibres avec des liens de secours (backups) sur tous les sites (IPSEC en MPLS) ;
- Du changement de l'autocom analogique par une solution plus moderne numérique (3CX) centralisé ;
- De la création de plusieurs réseaux Wi-fi (résident / salle de réunion/professionnel) ;
- De poursuivre le renouvellement du parc informatique ;
- D'adopter une solution bureautique telle qu'Office 365, pour favoriser le travail en commun en temps réel, ainsi que la visioconférence via l'outil Teams ;
- De superviser l'ensemble de l'infrastructure SI, via des applications de monitoring pour surveiller la stabilité du système informatique ;
- De l'optimisation de nos flux réseau ainsi qu'une priorisation (Qos) ;
- De repenser l'architecture des serveurs de stockage des données, afin de mieux gérer les droits d'accès et l'archivage.

FOCUS

Téléphonie : passage au tout numérique avec le 3CX !

3CX est un système de téléphonie unifié fusionnant la téléphonie, la messagerie vocale, les fax et les mails et qui s'accompagne d'une gamme complète de fonctionnalités de communications prêtes à l'emploi.

Autrefois, le réseau RTC, c'est-à-dire la téléphonie telle qu'on la connaissait avant l'arrivée d'Internet, nécessitait des équipements relativement coûteux et des installations ou des configurations complexes.

La téléphonie 3CX, basée sur la technologie VOIP, offre de nombreux avantages tant sur le plan de l'utilisation que sur la gestion du service et les économies possibles.

Les avantages de la téléphonie 3CX :

- Des appels téléphoniques en illimité et gratuits ;
- Un numéro unique pour tous les coolaborateurs ;
- Affichage de la présence des autres collaborateurs ;
- Téléphonie disponible sur applications softphones (Windows, Mac, Android et iPhone) pour recevoir les appels VoIP gratuitement avec le smartphone et ne manquer aucun appel, où que l'on soit ;
- Conservation du numéro même en cas de changement de locaux ;
- Intégration possible avec les logiciels métier (logiciel usager, comptabilité, etc.) ;
- Gestion centrale depuis la console d'administration 3CX ;
- De nombreux services additionnels (Web conférence, Clicktocall, Livechat).

DIRECTION **DU PATRIMOINE**

DIRECTEUR ADJOINT
PATRICK LEMÉE puis MARINE BRIOIS

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

La Direction du Patrimoine a en responsabilité les services techniques, les services généraux, la sécurité des biens et des personnes, la gestion des risques et le suivi des opérations de travaux.

● ÉVÈNEMENTS MARQUANTS RELATIFS AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée au COVID 19. Les différents services du patrimoine ont su adapter leur fonctionnement afin de garantir un accompagnement à la fois optimal et le plus sécurisé possible de la personne accueillie.

L'année écoulée marque aussi le départ à la retraite du directeur emblématique du service du patrimoine, Patrick Lemée, et son remplacement par Marine Briois, nouvellement arrivée dans l'ILVM.

● CONTINUITÉ DES FORMATIONS ET EXERCICES EFFECTUÉS (PAR NOMBRE D'AGENTS) PAR LE RESPONSABLE SÉCURITÉ INCENDIE

	2018	2019	2020
Manipulation extincteur	247	243	243
Exercice d'évacuation des locaux	2 services	4 services	2 services

Le service de sécurité incendie assure 24/24h et 365j/an la sécurité incendie, des biens et des personnes (résidents, encadrants et visiteurs). Il veille au maintien des installations de sécurité (centrale de sécurité incendie, caméras de vigilance).

A ce jour, les équipes SSI et ST comprennent :

SSIAP 3 : 1
SSIAP 2 : 3
SSIAP 1 : 9

● INTERVENTIONS DES SERVICES TECHNIQUES TOUS CORPS D'ÉTAT

2018	2019	2020
1479	1546	1147

La baisse d'intervention notée sur l'année 2020 est uniquement due à la crise sanitaire.

Chantiers réalisés conjointement par les services techniques et les services généraux :

- Réfection de 6 chambres au Foyer de vie/FAM ;
- Réfection de 2 chambres au Foyer d'Hébergement ;
- Réfection de la salle de réunion de la MAS ;
- Mise en peinture de 2 salles de classe (C.Digeon).

Chantiers réalisés par des sociétés extérieures :

- Remise en peinture d'une chambre de l'appartement communautaire de Charenton ;
- Remise en peinture de deux pôles (IME de Corbeil) ;
- Remise en peinture d'une salle informatique (FH) ainsi que la création d'une chambre de stagiaire ;
- Modification des placards (administration, FV/FAM, FH) ;
- Création d'une chambre d'usager et d'un office (FH) ;
- Nettoyage des vitres inaccessibles (St MANDE et Corbeil) ;
- Rénovation de la cuisine du foyer de jour ;
- Peinture d'un pôle (IME TKITOI), protection des escaliers et sécurisation de l'ascenseur par la mise en place du contrôle d'accès ;
- Remise en peinture de deux logements de fonction.

Les services généraux assurent au quotidien l'entretien des espaces intérieurs et extérieurs de l'ILVM comprenant les espaces collectifs (bureaux, salles d'activités, circulations, etc...) et les espaces privatifs (chambre des résidents). Ils sont également présents au sein des services opérationnels notamment dans leurs missions de maîtresses de maison.

Ils veillent au contrôle de la qualité de la prestation linge effectuée par des sociétés extérieures ainsi qu'à la gestion des déchets dans le cadre d'une politique de développement durable. Ils sont mobilisés pour effectuer les déménagements d'envergure en amont et en aval des opérations de travaux.

PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

Bilan PAQ

Sur l'année 2020, 41% des actions inscrites au PAQ du service ont été clôturées et 59 % sont en cours de traitement. Il y a donc 6 actions en cours dont certaines sont en lien avec :

- **L'amélioration de la circulation des personnes :** cette dernière passe par la poursuite des actions qui n'ont pu être réalisées dans le cadre des actions inclues dans le dossier AD'AP comme par exemple le projet global de rénovation des trois étages de la MAS. Par ailleurs, la commission d'accessibilité de l'Institut le Val Mandé permet de définir et de programmer de nouvelles actions dans le cadre du plan annuel de travaux ;

- **Le déploiement de la politique de développement durable :** la construction d'un circuit de collecte des déchets ainsi que sur leur lieu de stockage est actuellement en cours. De plus, une attention accrue doit être portée sur le respect des consignes classiques en vigueur (éteindre les lumières lorsque l'on quitte une pièce, fermer les fenêtres etc...).

Projets en cours

- **La construction du FAM de DRAVEIL :** les travaux du futur FAM de DRAVEIL ont pu se poursuivre sur l'année 2020. Une réception du bâtiment est prévue en juin 2021 ;

- **L'extension du pôle de Consultation :** Projet d'envergure destiné à renforcer l'offre de soins dédiée pour les personnes en situation de handicap, le pôle de consultation, à l'origine destiné aux usagers de la structure, a vocation à ouvrir ses consultations aux personnes du département. Ainsi, la programmation d'un projet de travaux a débuté en 2020 et se poursuivra avec une réalisation prévue sur l'année 2021.

PERSPECTIVES 2021

- **Assurer une meilleure sécurisation des biens et des personnes :**
  - Remplacement de l'ascenseur du FAM ;
  - Remplacement des portes coupe-feu des différents services.

- **Piloter les diverses opérations de travaux sur l'ensemble de l'Institut :**
  - Procéder à l'extension du pôle de consultation afin de permettre la mise en place de locaux adaptés pour le centre de santé « Val Consult » ;
  - Aménager la Terrasse de la MAS afin de permettre la création d'un jardin des senteurs pour nos usagers ;
  - Réfectionner le tartan ainsi que la toiture de l'IME de Corbeil ;
  - Amorcer la programmation du projet de travaux « les pantinoises » à Pantin pour le Centre Simone Delthil.

- **Mettre en œuvre le plan de travaux 2021 :**
  - Poursuivre la rénovation des chambres et des salles de bain individuelles des résidents dans le cadre du plan pluriannuel de travaux sur l'ensemble des services.

- **Poursuivre la politique de développement durable :**
  - Remettre à neuf le calorifugeage de la chambre froide négative.

- **Développer une démarche qualité concrète au service des usagers au sein de la Direction du Patrimoine :**
  - Continuer les rencontres entre la Direction du Patrimoine et les services opérationnels pour assurer le suivi du plan de travaux annuel et recueillir le niveau de satisfaction des services à l'aide d'un questionnaire.

- **Améliorer la circulation des personnes :**
  - Décliner le dossier AD'AP des sites de Saint Mandé et Corbeil sur les actions non réalisées durant le plan d'action 2016/2018.

- **Améliorer le confort des usagers :**
  - Remettre en peinture la salle à manger du FV/FAM ainsi que diverses salles d'activités ;
  - Rénover la salle à manger et la circulation de l'IME TKITOI ;
  - Modifier la salle informatique de l'IME TKITOI pour l'ouvrir sur la salle d'activité.

- **Améliorer le confort des travailleurs :**
  - Rénover les vestiaires et WC du gîte relais ;
  - Mettre sous badge les vestiaires de l'ESAT « Trait d'Union ».

FOCUS

Montage de l'unité COVID

La crise sanitaire du Covid-19 a fortement impacté l'organisation du travail, obligeant les différents professionnels de l'ILVM à faire preuve d'un grand sens de l'adaptation. Pendant le 1er confinement, les équipes des services techniques et des services généraux ont été mobilisées afin de créer de toute pièce une unité COVID en un temps record.
Leur efficacité et leur solidarité ont permis aux usagers d'être accompagnés dans les meilleures conditions humaines et matérielles possibles.

Bionettoyage des locaux

L'équipe des services généraux assure quotidiennement depuis le début de la crise, le bionettoyage approfondi des locaux avec pour simple objectif de limiter la propagation du virus au sein de la structure.
Acteurs clés de la lutte contre les infections, les agents des services généraux ont une responsabilité particulière sur la bonne santé de nos résidents. A ce jour, la qualité de leur travail permet à l'ILVM de conforter son image d'excellence.

DIRECTION
DES RESSOURCES HUMAINES

DIRECTEUR ADJOINT
Leila DJERAYE depuis le 1er novembre 2020

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

Malgré un contexte de renouvellement de l'équipe et la crise sanitaire qui ont marqué cette année 2020, l'équipe de la DRH n'a pas ménagé ses efforts pour répondre aux attentes des professionnels et tenir les échéances imposées, plus particulièrement au dernier trimestre.

Il convient de noter le départ de la Directrice adjointe chargée des RH en septembre 2020, remplacée en novembre par Mme Leila DJERAYE ; celui d'un adjoint des cadres à la même période non remplacé ; l'arrivée de 3 nouveaux gestionnaires suite à des départs dont un congé de maternité ; enfin, un adjoint des cadres en remplacement d'un congé parental.

Plusieurs points forts sont à mettre en évidence cette année : la mise en place d'Hexagone Web RH dont nous avons été un des premiers sites déployés mais également de Gesform Évolution pour le suivi du plan de formation ; la reprise des dossiers gérés par l'ACH parti à la retraite ; notre positionnement de service support au Centre Delthil ; et l'organisation de l'équipe de gestionnaires par pôles afin de mieux répondre aux responsables et aux agents.

● LES TENDANCES FORTES RELEVÉES EN 2020 SUR LA GESTION ADMINISTRATIVE, CARRIÈRE-PAIE, SUIVI DES EFFECTIFS & DE LA MASSE SALARIALE

À fin 2020, le tableau des emplois affiche 404,57 ETP soit une augmentation de 62.43 ETP par rapport à 2019 (342.14 ETP). Cette augmentation est due à l'ouverture de l'UEMA et à l'affichage des postes du VAL CONSULT (8.23) et du FAM de Draveil (49.6) dont les recrutements seront réalisés en 2021.

En effectif physique, l'établissement compte 479 agents en 2020 contre 464 agents en 2019 et 429 en 2018 :

EFFECTIFS	2018	2019	2020
TITULAIRE	**219**	**211**	**205**
CONTRACTUELS	**182**	**226**	**244**
CONTRACT.SUR EMPLOI PERM.	98	133	148
CONTRACT.DE REMPLACEMENT	82	72	65
VACATAIRE		18	28
DIVERS APPRENTIS	1	3	3
CONTRAT AIDE	**13**	**11**	**16**
CONTRAT UNIQUE INSERTION	13	11	16
PRATICIEN HOSPITALIER	**16**	**16**	**14**
PRATICIEN HOSPITALIER	16	16	14
TOTAL GÉNÉRAL	**429**	**464**	**479**

Le nombre de vacataires a connu une augmentation exponentielle : + 56 % par rapport à 2019. On a pu noter que le recours aux vacataires se faisait trop souvent au moment du déroulement des plannings et non pour un remplacement d'absence non prévue.

Les caractéristiques de la population ILVM restent identiques :

- Une répartition démographique stable : 74 % de Femme contre 26 % Homme ;
- Une stabilité des catégories professionnelles : le personnel est majoritairement des services de soins à 47 %, puis socio-éducatif à 26 %.

Catégories professionnelles

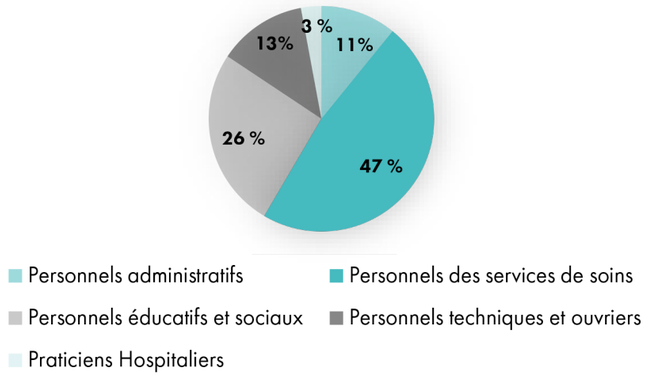

On peut noter que le personnel est de plus en plus vieillissant avec une forte progression des tranches 40-49 et 50-59 ans.

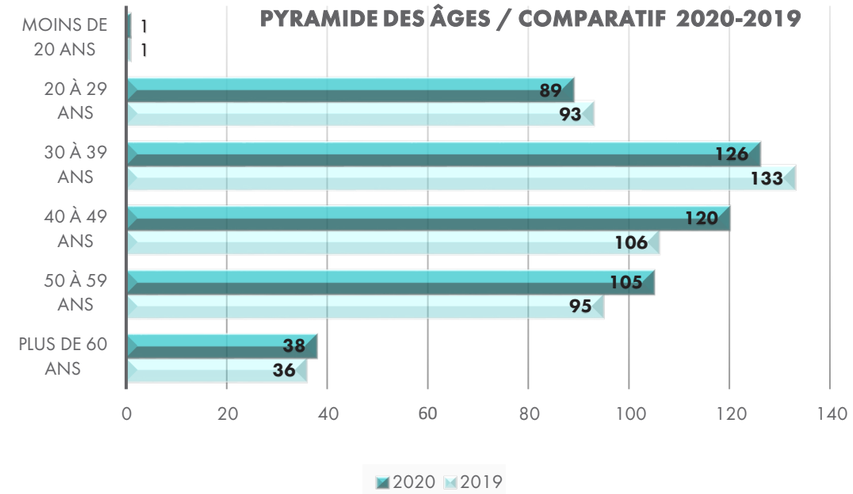

● GESTION ADMINISTRATIVE ET CARRIÈRE : LA POURSUITE DE LA POLITIQUE DE TITULARISATION

L'établissement maintient sa politique de titularisation : 6 concours ont été organisés en 2020 : AMP/AES, Aide-Soignant, Auxiliaire de Puériculture, ASHQ, Agent d'Entretien Qualifié et Ouvrier Principal 2eme classe. Les agents concernés ont été mis en stage au 01/01/2021. Seul le concours de la filière rééducative a été reporté en 2021 compte tenu de la crise sanitaire. Il concerne 4 professionnels.

11 agents ayant passé leur concours en 2019 ont été titularisés en 2020.

On peut noter que le nombre de titulaires a baissé sur ces 3 dernières années : **219** en 2018, **211** en 2019, et **205** en 2020 du fait des départs en retraite (9 agents contre 6 en 2019 et 4 en 2018), de la mobilité inter fonction-publique (4 détachements), et de l'attractivité financière du secteur privé et associatif. L'exclusion des professionnels du secteur du handicap dans les accords Ségur de la santé est également un frein à de nouveaux recrutements et a pu inciter des départs.

● L'ACCOMPAGNEMENT DANS LES DÉMARCHES RETRAITE

L'arrivée d'une gestionnaire avec une expertise retraite a professionnalisé le secteur permettant une expertise plus pointue qui répond à la demande des agents.

Ainsi pour 2020, il y a eu 9 départs à la retraite, 6 simulations de retraite, 2 dossiers de validation de service, 3 rétablissements au régime général dont 1 dossier est terminé.

● UNE CONSTANTE AUGMENTATION DE LA MASSE SALARIALE

La masse salariale représente 15 631 258,56 € en 2020 contre 14 334 939,75 € en 2019 et 13 785 135 € en 2018 soit une évolution de 9% par rapport à 2019.

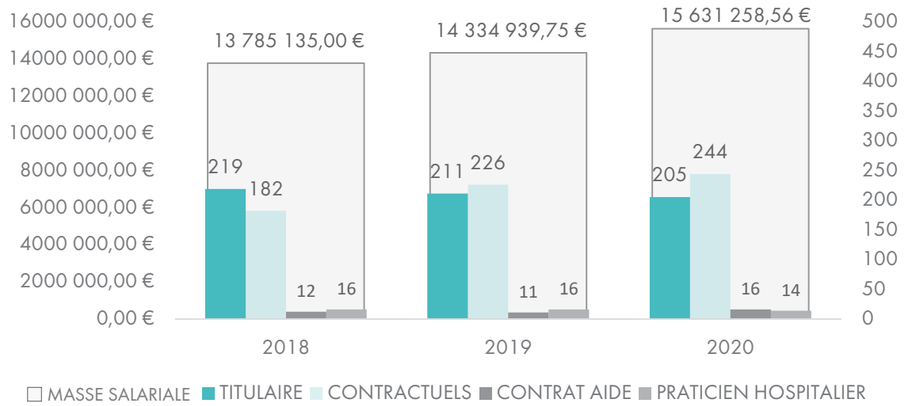

Cela peut s'expliquer par l'ouverture de l'UEMA, les recrutements anticipés sur Val Consult et le FAM de Draveil, l'augmentation du nombre de recours aux vacataires mais également par les évolutions constantes de la réglementation (revalorisation du smic, charges sociales..), la continuité du déploiement du Protocole Parcours professionnels, Carrières et Rémunérations.

Les dépenses pour les remplacements dus aux absences s'élèvent à 1 310 556,57 € en 2020, contre 1 160 464,87 € en 2019.

● L'ABSENTÉISME

Le taux d'absentéisme a très peu varié en 2020 : 7.75 % contre 7.11% en 2019. Le taux des absences supérieures à 6 jours tous motifs, pour le personnel non médical, continue de baisser (+ 0.14 %) entre 2020-2019 contre (+1.1 %) entre 2018-2019 et (+4.4) entre 2017-2018.

La maladie ordinaire reste la principale cause de l'absentéisme. Le nombre de jours de maladie ordinaire entre 2019-2020 a augmenté (+13 %) mais dans une faible proportion comparée à la période 2018-2019 (28.81 %) soit 6 409 jours en 2020 contre 5 673 jours en 2019.

On note un pic sur les mois de mars et avril qui pourrait être imputé à la crise sanitaire. Le nombre d'agents en congé maladie baisse sensiblement, soit 209 en 2020 contre 214 en 2019. Un cumul de dossiers individuels avec arrêts longs : 30 % des agents concernés (69/209) centralisent 75 % des jours d'absence pour des arrêts longs supérieurs à 30 jours.

On note également une augmentation relative des congés maternités en 2020 qui explique également une augmentation du nombre d'arrêts pour maladie ordinaire avant ou post congé maternité (environ 13 %).
En volume, les services opérationnels les plus impactés par l'absentéisme sont : l'IME T'KITOI avec 22 % des d'agents absents sur la totalité, la MAS avec 20 % puis les services généraux avec 10% des agents absents. En rapportant le nombre de jours d'arrêts pour Maladie ordinaire aux équivalents temps plein, on constate une augmentation de l'absentéisme sur les services généraux.

Accident de travail : en 2020, il y a eu une forte augmentation du nombre de jours d'arrêts pour accident de travail : de 816 jours en 2019, il passe à 1 317 jours en 2020 soit une évolution de 61% ; Cela s'explique par un accroissement de la durée moyenne d'arrêt suite à un accident de travail.

42 % des AT relèvent de contact physique avec un usager, 21% aux chutes & glissades.

Évolution de l'absentéisme de 2018 à 2020 (exprimée en nombre de journées)

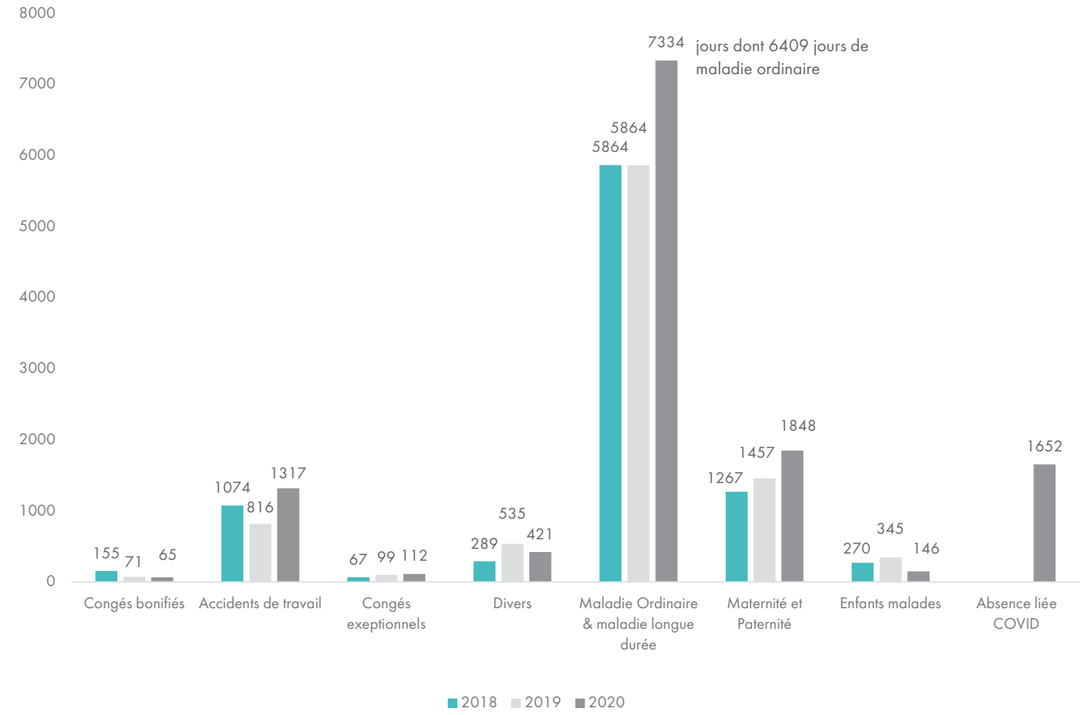

**Absence liée au COVID – ASA (autorisation spéciale d'absence : autorisation absence baisse d'activités, absence garde enfant COVID, Absence urgence sanitaire, etc.)

● SECTEURS RECRUTEMENT, FORMATION ET STAGES

Recrutement/stage

Le secteur recrutement a poursuivi la diversification des supports de diffusion des offres d'emploi notamment sur des réseaux professionnels. Il vient également en appui au Centre Delthil pour la publication et le suivi des offres d'emploi.

Le nombre de stagiaires accueillis en 2021 a baissé, soit 49 stagiaires contre 64 en 2019 ce qui peut s'expliquer par la période de confinement liée à la crise sanitaire.

Le nombre de stagiaires rémunérés est stable,10 en 2020 et 9 en 2019.

Au total, l'établissement a reçu 204 demandes de stage contre 200 en 2019 et 259 en 2018. L'établissement a accueilli 2 stagiaires en Période de Mise en Situation Milieu Professionnel.

Formation

En 2020, ce sont 183 000 € au titre du plan de formation qui ont été consacrés à la formation professionnelle des agents de l'Institut.

L'établissement a complété son offre de formation par des financements de la CNSA et des CNR.
23 actions de formation ont été annulées compte tenu de la crise sanitaire. Un certain nombre d'actions de formations ont été organisées en visioconférence. Afin de permettre aux établissements d'utiliser leur enveloppe Plan, l'ANFH a permis de faire des dépenses dédiées à la transformation des conditions de réalisation de la formation.

L'Institut le Val Mandé a utilisé cette enveloppe de 23 000 € pour acquérir du matériel qui sera dédié à la formation : PC, système de visioconférence, etc.

42 formations individuelles (dont 22 remises à niveau Clea) ont été réalisées contre 27 en 2019 et 49 en 2018, 3 agents ont préparé une formation qualifiante dans le cadre d'études professionnelles et 5 dans le cadre d'un CFP.

32 actions collectives contre 43 en 2019 et 28 en 2018 se sont déroulées dans l'établissement.

La formation pluriannuelle remise à niveau proposée aux services généraux a été très fortement impactée cette année par la crise sanitaire et le départ de nombreux professionnels. Une reprise est prévue au 2ème trimestre 2021 si le contexte le permet.

Une formation sur les techniques de recrutement a été proposée à l'ensemble des responsables recruteurs, ce qui a permis de mobiliser l'ensemble des acteurs sur les enjeux et les outils à mettre en place. Une formation complémentaire est prévue en 2021 pour l'accompagnement à la mise en place d'outils.

La mise en place de la GPMC a été initiée avec comme première étape la cartographie des métiers. Elle sera poursuivie en 2021.

Une formation sur la réglementation à la gestion du temps de travail et à la réalisation des cycles de plannings a été proposée aux responsables de services.

14 formations ponctuelles/colloques ont été recensées, beaucoup moins qu'en 2019 (33 départs) dû à un impact fort de la crise sanitaire.

6 formations régionales ANFH ont permis de compléter le plan de formation.

Organisme de formation :

En 2020, l'organisme de formation a été très impacté par la crise sanitaire, dispensant **10 actions de formation** contre 31 en 2019 et a généré 2 858,50 € contre 24 242 € en 2019.
Les formations « Maitrise et savoirs de base » et « Informatique et braille » pour les usagers de l'ESAT ont été très peu nombreuses ainsi que les conférences qui ont été presque toutes annulées.

● SECTEUR PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Missions et statistiques du Psychologue du Personnel :

Bilan Réalisé par Stéphanie PHILIPPOT - Psychologue

1) Activité durant l'année 2020

Cette année 2020 a été particulière du fait de la crise sanitaire COVID. La permanence a été mise entre parenthèses durant le confinement du printemps 2020 afin de mettre en place une cellule d'écoute et d'aide psychologique. Cependant, la présence et l'écoute n'étaient pas la priorité des agents, qui étaient dans le faire. La réflexion et l'intellectualisation de cette période ne pouvant avoir lieu qu'après coup.

L'une de premières missions de l'année a été la rencontre avec le nouveau médecin du travail : Dr Sulpice.

Cette permanence hebdomadaire est à l'attention de tous les professionnels qui sont sur le terrain au contact des usagers. Ce temps d'écoute et de soutien est proposé afin de répondre à des problématiques professionnelles. Il est cependant évident qu'un questionnement personnel peut être abordé et orienté.

L'accompagnement se fait sur 1, 2 ou 3 séances pour permettre par l'échange et l'écoute clinique de redonner du sens à ce que l'on fait, d'envisager différemment une relation à un usager, de soulever des questions éthiques, des difficultés, etc.

Les difficultés au travail peuvent être de différents ordres : souffrance, stress, burnout, conflit, surmenage, etc.

Cet accompagnement personnalisé apporte des conseils, une écoute bienveillante, et éventuellement la solution la plus adaptée et la plus complète possible.

À partir d'une démarche personnelle, le professionnel « en souffrance » au travail peut trouver, grâce à ce dispositif clinique, l'occasion d'engager un premier travail d'élaboration concernant ses questionnements, ses difficultés.

Cet espace de parole peut également être une suite à une problématique abordée en Analyse des Pratiques Professionnelles, lorsque l'agent ressent l'envie ou le besoin de poursuivre de façon individuelle son travail psychique, son questionnement.
La mission d'intervention et d'accompagnement auprès des agents a pour but la préservation de la santé psychique de ces derniers et donc l'amélioration de leurs conditions de travail et de leur présence à leur poste.

2) Problématiques abordées

Différentes problématiques ont été abordées : mal-être, souffrance au travail (reconnaissance...) ; problèmes de communication ; légitimité au poste ; problématiques personnelles ayant un impact sur le travail (motivation, attention...) ; situation de travail ou clinique douloureuse ; violence/agressions ; décès d'un résident/usager ; difficultés relationnelles avec collègues ou hiérarchie ; éthique ; conseils divers, etc.

● LE SERVICE SOCIAL DU PERSONNEL À L'INSTITUT LE VAL MANDÉ

Bilan réalisé par l'assistante sociale du personnel

Les missions

Elles visent à développer les possibilités des personnes et les rendre acteurs de leur situation. L'objectif est d'améliorer et/ou de solutionner leur problématique sociale, économique ou matérielle en leur apportant un soutien technique et une meilleure compréhension de leur environnement social.
Les principales missions de l'assistante sociale du personnel sont d'informer, de conseiller, d'orienter et d'accompagner. Elle est une personne ressource pour les salariés de l'entreprise en mesure de recevoir et de comprendre les besoins d'information des salariés et d'y répondre dans différents domaines (droits sociaux, administratifs, juridiques, sanitaires...).

La mission d'accompagnement social permet de mener à terme une action en lien avec le salarié afin de résoudre une difficulté.
Elle repose sur deux aspects :

- La participation active du salarié et son adhésion au projet d'accompagnement dans le respect de son intégrité et de ses capacités à pouvoir faire ;
- La défense des droits du salarié.

● PROBLÉMATIQUE RÉCURRENTE RENCONTRÉE ET SOLUTIONS

Le service social du personnel de l'Institut Le Val Mandé est très fortement sollicité pour des problématiques de logement (montage du dossier de demande de logement, recherches, entrée dans les lieux, risques de rupture de logement, changement de la composition familiale...). Cela représente plus de 90 % des accompagnements réalisés. Afin de répondre au mieux aux demandes des salariés, l'assistante sociale s'appuie sur un large tissu partenarial (bailleurs sociaux, mairies, associations spécialisées...).

La volonté de l'Institut est d'accompagner son personnel dans la recherche de solutions face à cette problématique pouvant avoir de multiples répercutions dans la vie d'un salarié. Aussi, l'Institut a pu mettre en place un partenariat fort avec deux bailleurs sociaux ce qui permet d'avoir des offres de logements à pouvoir proposer aux personnes en recherche.

L'accompagnement du personnel par le service social en quelques chiffres

Nombre de sollicitations *	Nombre d'orientations vers partenaires ou autres services/administrations **	Nombre de suivis réguliers	Nombre d'entretiens mensuels ***
47	19	28	21

*personnes ayant pris contact avec le service social du personnel au cours de l'année 2020.
** personnes dont la problématique ne relevait pas directement du service social du personnel.
*** moyenne des entretiens physiques et téléphoniques (personnel ou partenaires).

PERSPECTIVES 2021

- Stabiliser l'équipe et finaliser l'organisation et l'organigramme du service ;
- Préparer le déploiement de la DSN au 01 janvier 2022 ;
- Dans le cadre de la parution de différents décrets en lien avec la loi du 6 aout 2019 de transformation de la fonction publique, écrire les lignes directrices de gestion en partenariat avec les organisations syndicales ;
- Mettre en place les outils nécessaires au déploiement de la GPMC et accompagner le lancement du dispositif ;
- Participer à la dynamique qualité gestion des risques ;
- S'approprier les rapports du module décisionnel et formaliser le reporting RH ;
- Fiabiliser la gestion des plannings en poursuivant les formations à la réalisation des plannings et en veillant à la planification annuelle des congés ;
- Mettre à jour le règlement intérieur après écriture des lignes directrices de gestion ou réfléchir à un autre format tel qu'un livret d'accueil pour les nouveaux professionnels ;
- Poursuivre la politique de prévention des risques professionnels et la promotion de la QVT ;
- Maintenir le suivi des agents non qualifiés..

DIRECTION
DES AFFAIRES FINANCIÈRES

DIRECTRICE ADJOINTE
CHRISTIANE MOUTEYEN-FORTIN

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

Initié en fin d'année 2019 avec les grèves des transports, le télétravail s'est généralisé à la DAF avec la crise sanitaire et le premier confinement. Pendant cette période, le service s'est mobilisé pour approvisionner l'ensemble de l'établissement en équipements de protection individuel, ce qui a généré des surcoûts importants qui ont globalement été pris en charge par l'Agence régionale de Santé.
Depuis, les agents du service ont la possibilité d'effectuer 2 à 3 jours de télétravail par semaine.
D'autre part, le service a rencontré des difficultés pour recruter un magasinier, trois personnes se sont succédées sur ce poste.

Un adjoint des cadres a été mis à disposition du Centre Simone Delthil entre 2 et 3 jours par semaine.

● BUDGET ET FINANCES

L'année 2020 a été marquée par :

- La réalisation de la mise à jour du Plan Pluriannuel d'Investissement avec l'intégration de l'achat du terrain des « Pantinoise » et de l'opération de travaux pour l'accueil de jour de Draveil ;
- Le passage à l'EPRD, avec le dernier Compte administratif (2019) dont le dépôt a été décalé à août 2020 à cause de la crise sanitaire ;
- La rencontre de l'ensemble des services avec la présentation de leur budget en exploitation et en investissement ;
- La signature d'une convention partenariale avec la Paierie départementale et à son initiative. Elle a pour objectif de définir les grands axes de travail (l'actif, les clôture..), formaliser les relations et les rencontres entre nos services ;
- Le début du travail sur l'inventaire : l'un des objectifs de la convention partenariale avec la Paierie départementale est d'effectuer un rapprochement de l'actif immobilisé. La première étape, pour l'Institut, est de réaliser un inventaire de son actif. Depuis septembre 2020, un bilan des prérequis a été effectué, notamment sur le plan informatique. L'inventaire devrait être effectué en 2021, en vue du rapprochement de l'actif avec le payeur ;
- La mise à disposition d'un temps d'adjoint des cadres de la DAF au Centre Simone Delthil.

LES CHIFFRES DE 2020			
	2019	**2020**	**Évolution**
Nombre de mandats	10 145	14 068	39 %
Délai de paiement	24	13	- 47 %
Nombres de titres	2 782	3 199	15 %
Délai de recouvrement	34	41	20 %
Nombre de contrats de maintenance	55	45	- 18 %
Nombre de conventions éducatives	27	33	22 %
Nombre de conventions paramédicales	10	8	- 20 %
Nombre de séjours éducatifs	13	5	- 62 %
Nombre d'adhésions	30	18	- 40 %
Nombre d'adhésions à des groupements d'achats	4	4	0 %
Nombre d'abonnements	33	29	-12 %

● RECETTES

La reprise de la facturation aux usagers, de la contribution journalière pour le département du Val de Marne est effective depuis le 1er janvier 2020.
Un rencontre a eu lieu avec la CAF du Val de Marne. Comme convenu, les APL sont directement versées à l'Institut depuis mai 2020. D'autre part, tous les dossiers de CAF des usagers ont pu être régularisés en lien avec les assistantes sociales des services.

● MAGASIN

Qu'elles fassent l'objet ou non d'un suivi en stock, le magasin est la porte d'entrée de l'ensemble des marchandises achetées par l'Institut (hors marchandises de l'ESAT).
Dans le cadre d'une formation/action qui s'est étalée de décembre 2019 à mars 2020 avec le cabinet CERCL, une cartographie des flux logistiques du magasin a été réalisée, accompagnée d'un plan d'action pour optimiser les approvisionnements. La restitution à l'ensemble des participants a eu lieu en septembre 2020. La mise en œuvre du plan d'action reste étroitement liée au recrutement sur le poste de magasinier.

● MARCHÉS

Le service a accueilli pendant un an un apprenti en dernière année de licence « achat public ». Grâce à son tuteur, il est rapidement monté en compétence et a apporté une aide significative dans la réalisation des marchés et des achats jusqu'en septembre.

L'ILVM adhère à 4 groupements d'achats.
17 marchés ont été réalisés en 2020 contre 25 en 2019.

Marchés 2020				
Intitulé marché	**Marché**	**Seuils**	**Type de procédure**	**Attributaires**
Transport de personnes en situation de Handicap	Interne	Supérieur 212 ke	AO Ouvert	Jli
Marché assurance Dommage au biens et Tous risques chantier	Interne	entre 40 ke et 212 ke	Mapa	DO Smacl /Trc : Sma
Marché entretien du linge agent	Interne	Inférieur 40 ke	sur Devis/ marché réservé Esat	Esat Marsoulant
Marché de maintenance	Interne			
Nettoyage hotte de cuisine		Inférieur 40 ke	Renouvellement	· Snaveb
Maintenance clim Avenant (nouveau matériel)		Inférieur 40 ke	Renouvellement	· Afatek
Froid – voir avenant pour matériel en plus		Inférieur 40 ke	Renouvellement	· Hobart
Nouveau marché 2020 matériel de cuisine pro		Inférieur 40 ke	Renouvellement	· Hobart
Marché de contrats d'envoi de courriers avec la poste	Interne	Inférieur 40 ke	Renouvellement	Laposte
Contrat de collecte, de lettre suivi, mailing, affranchissement…				
Logiciel de gestion donnée usager	Via centrale d'achat		Accord cadre Gcs sesan	4 éditeurs
	,+ mise en concurrence		,+Marché subséquent	Attribution mars 2021
Fourniture d'électricité pour marché	Via centrale d'achat		Accord cadre Resah	EDF
Assurance auto	Via centrale d'achat		Accord cadre Resah	Vespieren
Travaux d'entretien de bâtiment	Via centrale d'achat		Accord cadre Resah	
Placard Ilvm	,+ mise en concurrence		,+Marché subséquent	Meri
Electricité FH	,+ mise en concurrence		,+Marché subséquent	Eri
Nettoyage Vitrerie Ilvm	,+ mise en concurrence		,+Marché subséquent	Lasserre
Equipement de mobilier d'hébergement	Via centrale d'achat		Accord cadre Resah	Dlm

Équipement de bureau	Via centrale d'achat		Accord cadre Resah	Fiducial
Achat de la solution Mpls en remplacement du marché accés Internet	Via centrale d'achat		Accord cadre Siperrec	Linkt

Les deux principaux marchés de fournitures et de services sont le marché de transport (cf focus) et le marché de restauration. Le marché de restauration 2019-2023 a commencé 1er juillet 2019. Le prestataire a su s'adapter aux contraintes liées à la crise sanitaire et mettre en œuvre les actions nécessaires pour assurer une restauration de qualité. Le suivi de ce marché par le responsable des services hôteliers de l'Institut permet de fluidifier le lien entre les services et la cuisine. Les audits réguliers, internes et externes, contribuent également à l'amélioration de la qualité.

PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

Le PAQ a été mis à jour 3 fois durant l'année 2020. 3 actions ont été clôturées :

- Pratiquer une meilleure gestion des stocks tampon dans les services ;
- Améliorer les lieux de stockage ;
- Mettre en place un compte d'exploitation d'activité pour que les responsables aient une vue sur leur budget.

PERSPECTIVES 2021

- La mise en place de lettres de cadrage budgétaire à destination des Directeurs Adjoints et des responsables de services ;
- L'utilisation de Cognos 11 et du Logiciel décisionnel ;
- L'optimisation des moyens de la DAF au regard de l'ouverture ou de la reprise de services ;
- La formalisation du contrôle interne des régies ;
- La préparation de la fusion de l'ILVM avec le Centre Simone Delthil ;
- La participation à l'élaboration des marchés de travaux de Val Consult et des « Pantinoises » pour le Centre Simone Delthil ;
- L'animation d'un club utilisateur « marché » pour valider ensemble les produits mis à disposition ;
- La finalisation du guide des achats et d'une boite à outil des missions de la DAF afin de faciliter les relations avec les services et de gagner en efficacité ;
- La réalisation de l'inventaire de l'actif.

FOCUS

Réalisation du marché de transport

Le précédent marché de transport était un marché en prix forfaitaire avec 2 entreprises titulaires de 3 lots. Avec des dépenses d'environ 700 K€, ce marché est le deuxième marché de l'ILVM après la restauration. Pour le renouvellement du marché, l'Institut a été accompagné par un consultant. Un Copil représentatif des utilisateurs a été constitué.
Le marché de transport 2020-2024 a donc été attribué en juin 2020 et a été installé fin août 2020 avec la société de transport JLI. Il comporte 3 lots :

- Lot 1 : IME TKITOI ;
- Lot 2 : IME Le Val d'Essonnes ;
- Lot 3 : MAS externat / Foyer de jour.

C'est un marché à bon de commande qui se veut dynamique afin de s'adapter à l'évolution de l'Institut et de ses publics. Ainsi, deux circuits ont pu être ajoutés à l'ouverture de l'UEMA. Le suivi opérationnel du marché est assuré par les services, la DAF effectue un suivi d'ensemble et fait le lien entre les services et le prestataire.
Certaines actions restent à finaliser comme :

- Mettre en place d'une charte tripartite entre les familles, l'ILVM et le transporteur ;
- Mettre à disposition un mémo de synthèse pour les services utilisateurs ;
- Installer un logiciel de géolocalisation des véhicules.

DIRECTION ***DE L'OFFRE DE SOINS ET DU SERVICE DE LA RELATION A L'USAGER***

DIRECTEUR ADJOINT
SERGE LE FOLL

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

● SERVICE DE LA RELATION À L'USAGER

Pour l'année 2020, 358 candidatures ont été étudiées (sans compter les candidatures ESAT, des services de CORBEIL et d'Espace Loisirs).
Nous pouvons constater une augmentation sensible du nombre de personnes admis suite aux Commissions d'Admission et d'Orientation (CAO).
81 personnes en 2020, 62 pour l'année 2019, 63 en 2018 et 49 personnes sur l'année 2017. Le nombre de stages et/ou accueils temporaires est lui en net recul par rapport à l'année précédente, moins 30 stages, cette baisse est liée à la crise sanitaire et plus particulièrement la période de confinement.

		Sorties	Admissions	Accueils temporaires/ Stages	Demandes d'admissions
Adultes	ESAT	0	8	19	
	FH	0	1	4	5
	MAS	1	1	8	58
	FAM	1	0	1	53
	FV	0	1	20	17
	FJ	3	2	3	5
	SACAT	0	0	0	1
	SAMSAH	6	11		14
	SAVS SAVIE	1	1		7
	SAVS EL	1	21		
Total Adultes		13	46	55	160
Enfants	SESSAD DDV	11	5		8
	T'KITOI	5	5		131
	ODR/PDR	1	16		59
	IME 91	9	6	3	
	SESSAD 91	1	3		
Total Enfants		27	35	3	198
Total Enfants + Adultes		40	81	58	358

La réorganisation du SRU s'est poursuivie cette année. Du temps de secrétariat a été déployé voire créé dans certain service avec pour objectif pour l'année 2021 que chaque service se réapproprie la gestion des demandes d'admissions et du suivi administratif des dossiers des usagers.

Les enquêtes de populations ont été renseignées par le SRU (ANAP, DRESS) à partir des fiches navettes.

PERSPECTIVES 2021

Assurer la transmission du suivi des procédures garantissant leur homogénéité et leur mise en œuvre par chaque service, le suivi des outils de la loi 2002, le pilotage du déploiement du dossier informatisé des usagers au service qualité.

LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Les élections des représentants des usagers et des familles au CVS de chaque service se sont tenues le 9 novembre 2020. L'ensemble des mandats à pourvoir l'ont été. Le règlement intérieur des CVS a été revu afin de donner plus de poids aux avis des représentants des usagers et des familles présents aux CVS de pôles. Ce nouveau règlement prévoit également la présence des représentants des personnels dans chaque CVS de pôle.
Les CVS de pôles se sont réunis à trois reprises dans l'année, suivis des CVS pléniers.

Élections CVS

LA CAISSE DE SOLIDARITÉ

En 2020 le nombre de bénéficiaire de la caisse de solidarité a été de 11 usagers pour un montant de 726 €, 556 € sous forme d'avances et 700 € sous forme de subventions. Les usagers ayant fait recours à la caisse de solidarité sont accompagnés : pour 5 d'entre eux par le SAMSAH, 5 par le FH, 1 par l'IME.

LE COMITÉ ÉTHIQUE

En début d'année 2020 le comité éthique a finalisé par la diffusion de ses recommandations à l'ensemble des professionnels de l'établissement le travail entrepris en 2019.
La thématique travaillée sur 2019-2020 étant : « Refus de soin et d'accompagnement éducatif, jusqu'où peut-on aller ? »
La crise sanitaire n'a pas permis au comité éthique de mener ses travaux par la suite.

Les perspectives prévues en 2020 restent donc d'actualité pour 2021.
Le bureau du comité éthique souhaite, avec pour objectif une meilleure appropriation de la démarche éthique et des recommandations faites par le comité, élargir les modalités de travail du comité. Les modalités proposées pour aboutir à la rédaction de recommandations sont : les réunions du comité éthique, une journée de colloque et d'échanges ouverte aux professionnels de l'Institut, l'animation de discussions dans les services avec les professionnels opérationnels. Le sujet retenu pour l'année 2021 est : « la juste distance ».

L'OFFRE DE SOINS

Les actions de préventions et de soins buccodentaires pour l'ensemble des usagers adultes et enfants (hors usagers accompagnés au domicile) ont été reconduites dans le cadre de la convention tripartite entre l'Institut, le service dentaire de H Mondor et la faculté dentaire de Paris Descartes qui la structure et la pérennise.
Les actions de podologie/pédicurie ont également été reconduites avec les étudiants de l'école EFORM.

Le projet de centre de santé visant à créer une offre de soins afin de faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de handicap du territoire, s'est concrétisé par l'ouverture des consultations du centre de santé « Val Consult » au dernier trimestre 2021.

L'année a été particulièrement marquée par la gestion de la crise sanitaire liée à la COVID. Les dates et chiffres clés :

- 16 mars début des mesures de confinement, fermeture des externats et mise en place de modalités de suivis à distance des usagers confinés à leur domicile (enfants des IME, externats, ESAT et services de proximité) ;
- Organisation des internats (MAS, FAM/FV, FH) ;
- Mise en place d'une lettre hebdomadaire d'information aux familles des internats ;
- 20 Mars ouverture de l'unité COVID de 8 lits répartis en deux zones une pour les cas probables une seconde pour les cas confirmés. Constitution de l'équipe sur la base du volontariat des professionnels de l'ensemble des structures de l'Institut. Formation par les médecins et IDE des professionnels éducatifs qui se sont portés volontaires ;
- Mise en place d'une cellule logistique pour la gestion des EPI et des tenues de travail assurée par les personnels de la DAF et des services opérationnels fermés ;
- 23 mars mise en place d'une astreinte médicale 24h/24 7j/7 assurée par les deux médecins généralistes de l'Institut ;
- Mise en place d'un STAFF médical et para médical journalier pour le suivi de la situation sanitaire des usagers, prendre les décisions d'entrées et de sorties de l'unité COVID ;
- 25 mars accueil en unité COVID du premier usager ;
- 1er Avril Mise en place d'une astreinte infirmière assurée par les Infirmiers de l'ensemble des structures médicalisée de l'Institut et les cadre de santé ;
- 5 mai sortie de l'Unité COVID du dernier usager ;
- 11 mai début du dé confinement, réouverture de l'ensemble des services, retour progressif des usagers après étude de leur situation de santé et de celles de leurs proches. Fermeture de l'unité COVID.

ACTIVITÉ DE L'UNITÉ COVID

Isolement septique en chambre sur le lieu de vie	Nombre usagers admis unité COVID		Hospitalisation		Décès
	COVID +	COVID -	Avec Réa	Sans réa	
11	17	2	4	1	2

La commission médicale de l'Institut s'est réunie à deux reprises cette année. Les sujets abordés sont les suivants :

- La gestion de la crise sanitaire liée à la COVID ;
- Le projet stratégique de l'Institut ;
- Projet de soins CPOM ;
- Dossier informatisé de l'usager ;
- Le Projet médical et paramédical ;
- Le projet et l'ouverture du centre de santé dédié à l'accès aux soins des personnes en situation de handicap ;
- L'organisation des conférences médicales ;
- Le comité éthique ;
- Le circuit du médicament ;
- La fusion avec le centre Simone Delthil ;
- Participation de l'Institut de la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) de Saint Mandé ;
- Désignation du représentant des médecins aux instances de l'Institut (CA, CHSCT).

Les conférences médicales:

Seule une conférence médicale sur les 6 prévues a pu se tenir du fait de la crise sanitaire. Le thème de la conférence portait sur le deuil.

IME T'KITOI

Agrément : 59 places

RESPONSABLE DE SERVICE
CATHERINE BAYLART puis MATHIEU ROLLET

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

● PRÉSENTATION DU PUBLIC ACCUEILLI ET DES ÉVOLUTIONS

L'Institut Médico Educatif T'KITOI a pour mission d'accompagner des enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 3 à 20 ans présentant un Trouble du Spectre Autistique, et/ou une déficience intellectuelle avec troubles associés.

Il a accueilli 65 enfants en 2020 dont 61,5 % de garçons pour 38,5 % de filles.

Répartition des enfants par âge :

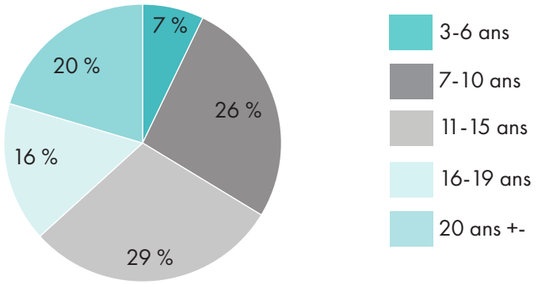

7,5 % des enfants ont entre 3 et 6 ans, 26 % entre 7 et 10 ans, 29 % entre 11 et 15 ans 16 % entre 16 et 19 ans et 20 % ont plus de 20 ans.

Les pathologies des enfants sont diverses. Ainsi 32 % d'entre eux, présentent un TSA. 12 % une aberration chromosomique, 23 % présentent une autre anomalie génétique.

Conformément aux orientations des pouvoirs publics, l'IME appuie l'inclusion en milieu ordinaire à chaque fois qu'elle est possible et se positionne en ressource pour l'accompagnement des enfants. Ainsi certains jeunes bénéficient d'une scolarité en école ordinaire. Certains jeunes sont également accueillis sur des temps de Centre de Loisirs ou participent à des activités sportives dans des clubs de sport à l'extérieur. Pour les enfants qui ne peuvent bénéficier d'une scolarisation extérieure (près de 30 enfants), des temps scolaires sont réalisés dans l'une des deux unités d'enseignement de l'IME. 29 % d'entre eux suivent un enseignement basé sur le programme pré élémentaire, 9 % un enseignement de niveau CP/CE1 et 6 % CE2/CM1/CM2.

● COMMENTAIRES DES CHIFFRES

L'IME TKITOI accueille une nette majorité de garçon ce qui peut s'expliquer en partie par le pourcentage d'enfant TSA (32 %) En effet, plusieurs études mettent en avant la prévalence de l'autisme chez les garçons[1] .
Ces chiffres doivent être cependant relativisés compte-tenu des modes d'étude des outils de détection et d'évaluation qui ont principalement été testés sur des cohortes de garçon. Ainsi ils mettraient insuffisamment en avant certaines caractéristiques typiques de l'autisme retrouvées chez les filles[2].

1. What Is the Male-to-Female Ratio in Autism Spectrum Disorder? A Systematic Review and Meta-Analysis,Rachel Loomes , Laura Hull , William Polmear Locke Mandy 2017
2. Site internet INSERM, dossier information « AUTISME »

L'extension de l'IME en 2017 a permis l'accueil d'enfant de 3 ans sur un pôle spécifique 3/6 ans. La prise en charge précoce[3] de l'enfant présentant un TSA, s'appuyant sur la plasticité cérébrale des enfants en bas âge ce qui permet d'espérer des évolutions notables et positives.

Pour les enfants TSA mais aussi pour les autres atteints de pathologies génétiques il s'agit de pouvoir accueillir les enfants le plus précocement possible afin de limiter la perte de chance et leur permettre ensuite d'être accueilli sur un pôle de plus grand et ainsi de suite jusqu'à leur 20 ans pour ensuite travailler l'orientation en structure adulte. A noter, qu'il existe une réelle difficulté d'identification des enfants avec handicap avant l'âge de 4 ou 5 ans. Les enfants avant cet âge sont absents des commissions d'admission et d'orientation et ce malgré un important travail de partenariat avec les CAMSP et les Centres ressources de diagnostic. La difficulté pour les parents à admettre le handicap, et les nombreuses démarches nécessaires avant l'obtention d'une notification de droit pourraient expliquer ce constat.

Le public accueilli présente en majorité une déficience moyenne à sévère rendant l'accompagnement très spécifique. L'IME accueille aussi des jeunes présentant des troubles psychiatriques.
Chaque pôle propose un projet d'accueil adapté à la tranche d'âge, permettant ainsi la réalisation des objectifs du projet personnalisé. De nombreux jeunes présentent une altération dans la capacité à communiquer et à établir des interactions sociales, des difficultés à accepter les changements. La question de la communication est centrale avec un public pour lequel la grande majorité est non verbale.

L'IME se trouve aujourd'hui de plus en plus confrontés à la problématique des amendements CRETON. En effet, 20 % des jeunes accueillis ont plus de 20 ans. Les difficultés d'orientation en structure adulte ont pour conséquence un nombre toujours plus conséquent de jeunes accueillis sur le pôle des plus grands et empêchent l'admission des plus jeunes. Ces difficultés d'orientation ont des origines multiples : le manque de places adaptées en structures adultes, des profils qui peuvent poser des problèmes dans des structures adultes (jeunes dont l'accompagnement ne relèvent pas d'un établissement médicalisé mais avec des déambulations nécessitant un établissement fermé par exemple, autisme typique), la difficulté pour certains parents à accepter que leur enfant devenu jeune adulte quitte l'IME qu'ils ont fréquenté pendant de nombreuses années. Sur l'année l'IME a orienté 4 jeunes dans 4 types de structures différentes : MAS internat, MAS externat, Foyer de Jour et IMPRO. A ces orientations s'ajoute un déménagement en province. La diversité des profils accompagnés par l'IME se retrouve dans la multiplicité des orientations réalisées, chaque jeune a été admis dans une structure différente adaptée à ses besoins. Le travail d'orientation, demeure donc prépondérant afin de penser l'IME comme une structure permettant plus de sorties et donc mécaniquement plus d'entrée afin de répondre au mieux aux besoins du territoire.

● ACTIVITÉS RÉALISÉES/RÉCAPITULATIF DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, SORTIES, PROJET PERSONNALISÉ

L'IME TKITOI a réalisé 13 179 journées en 2020 soit 118,19 % de l'objectif.

Sur 2020, 5 jeunes ont été accueillis. Les derniers mois de l'année ont permis l'accueil de 3 nouveaux jeunes ce qui a permis de rééquilibrer le pourcentage de réalisation de l'objectif.

3 stages ont été effectués pour les 3 enfants de plus de 6 ans et 2 périodes d'adaptation ont été réalisées pour les 2 enfants accueillis de moins de 6 ans conformément à la procédure d'admission de l'IME.

Concernant les activités et projet personnalisés, l'année 2020 a vu la fermeture de l'IME pendant plusieurs semaines en raison de la crise sanitaire et une période aussi de réouverture partielle n'ayant pas permis le suivi habituel dans le cadre des projets personnalisés. En présentiel ou en distanciel les 65 jeunes ont tous bénéficié d'une évaluation et d'une proposition d'accompagnement en fonction des contraintes liées à la crise sanitaire. Un travail important de modification de la trame de projet personnalisé a été réalisé pour préciser les objectifs du projet personnalisé.

● ÉVÈNEMENT MARQUANT RELATIF AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE

M.LEMEE (directeur de l'IME) et Mme BAYLART (responsable de l'IME) ont fait valoir leur droit à la retraite et ont été remplacés par Mme BLANC, et M.ROLLET.

3. Haute Autorité de santé. Trouble du spectre de l'autisme. Signes d'alerte, repérage, diagnostic et évaluation chez l'enfant et l'adolescent. Recommandation de bonne pratique, HAS 2018

La rentrée a permis le lancement d'un conséquent programme de formation visant à accompagner la mise en place des interventions recommandées par la Haute Autorité de Santé. Une première intervention de deux jours reprenant la définition des troubles du neurodéveloppement et plus spécifiquement de l'autisme a eu lieu.

Une deuxième phase a permis la réalisation d'un état des lieux ou a été entendu l'ensemble des professionnels.

En 2021, cet ambitieux programme de formation sera concrétisé avec la mise en place de supervision permettant le développement des approches comportementales à l'IME.

PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

Nombre de mise à jour :

En 2020, 2 réunions de mise à jour ont été organisées 2 actions ont été clôturée ,7 sont en cours de traitement.

Actions clôturées :

- Favoriser le travail avec les familles : Échange avec les familles sur les possibilités de loisirs (domicile, vacances et IME) ;
- Séquençage concernant les activités de la vie quotidienne à l'IME, l'internat et au domicile.

PERSPECTIVES 2021

- Parfaire le volet médical et thérapeutique ;
- Réaliser la cartographie des risques usager pour l'IME.

FOCUS

Crise sanitaire et changement de pratique

Avec la crise sanitaire et la limitation drastique du nombre d'enfants accueillis en présentiel sur le service, l'IME a dû réinterroger sa pratique en développant d'autres modes d'intervention.
La VAD [4], pratique habituellement peu usitée à l'IME a été, de fait, mise en place. Un important travail de réflexion indispensable a été menée notamment autour du positionnement adapté lors des visites à domicile et de la juste distance.
Les professionnels ont aussi construit des fiches personnalisées afin d'amener des idées aux parents et leur permettant de proposer des activités appréciées par l'enfant à l'IME : écoute musicale, manipulation de matière, création de jeux sensorielles, recettes et même des parcours moteurs...

4. Visite A Domicile

Agrément : 15 places

PLATEFORME DE PRESTATIONS ET DE RÉPIT ENFANCE

RESPONSABLE DE SERVICE
JUDITH ROUBERTOUX

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

● PRÉSENTATION DU SERVICE

Le projet de Plateforme de prestations et de répit s'est inscrit dans la réponse à l'appel à manifestation d'intérêt pour des solutions innovantes de l'ARS Ile-de-France lancé à l'été 2018. Mi-février 2019, l'Institut Le Val Mandé a été attributaire du projet avec un délai de mise en œuvre de quelques mois puisque l'offre répit a ouvert le 15 juillet 2019 et la plateforme de prestations le 16 septembre 2019. Ce service a été créé par extension non importante de l'autorisation de l'IME T'Ki'Toi. Le service dispose d'une autorisation de 12 places pour la plateforme de prestations et de 12 places d'offre de répit (dont 9 places d'accueil temporaire en internat et 3 en externat). Le service s'adresse aux enfants, adolescents et jeunes adultes entre 0 et 20 ans sans solution d'accompagnement avec troubles du spectre autistique. Les usagers sont « sans solution » lorsqu'ils ne bénéficient d'aucune solution ou que d'une solution partielle ou non adaptée.

Le service a la particularité de proposer deux modes d'accompagnement distincts et complémentaires :

- **La plateforme de prestations :** il s'agit d'un accompagnement type IME hors les murs : prise en charge à hauteur de 3 demi-journées par semaine maximum par jeune à l'Institut et dans tous les lieux de vie. Le service est ouvert de 9 h à 17 h, environ 180 jours par an. Lorsque les accompagnements sont effectués à l'Institut, l'équipe s'appuie sur le plateau technique et les salles mutualisées de l'Institut ;

- **Une offre de répit** ouverte environ100 jours par an dans les locaux de l'IME sur ses temps de fermeture : environ 1 week-end par mois, la moitié des vacances scolaires et 6 semaines l'été. Il est proposé un accompagnement en externat (« à la carte », à la journée, ou la demi-journée entre 9 h et 17 h), ou en internat (en règle générale du lundi matin au samedi midi, ou du vendredi au dimanche matin mais l'accompagnement est modulable en fonction des situations).

● PRÉSENTATION DU PUBLIC ACCUEILLI

Depuis l'ouverture du service, les usagers sont adressés pour 26 % d'entre eux par la MDPH du Val-de-Marne, et par des partenaires extérieurs à hauteur de 65 %. Enfin pour 9 % des candidatures ; elles ont été identifiées en interne parmi les candidatures reçues dans le cadre de la commission d'admission de l'IME T'KITOI.

Alors qu'au moment de l'ouverture du service près de 60% des jeunes accompagnés avaient entre 13 et 20 ans, les jeunes accompagnés ont majoritairement entre 7 et 12 ans (45 %) ; 42 % ont entre 13 et 20 ans et 13 % ont entre 0 et 6 ans.

En 18 mois de fonctionnement, le service a accompagné 86 jeunes dont 23 jeunes par la Plateforme et 69 jeunes par l'Offre de répit. Certains jeunes bénéficient d'un double accompagnement : plateforme de prestations et offre de répit. 15 usagers bénéficient d'une solution institutionnelle partielle (temps très partiels à l'école, temps très partiel au sein d'IME) qui ne sont pas adaptées à l'usager. Alors même que l'ensemble des jeunes accompagnés présentent des difficultés d'orientation, uniquement 6 d'entre eux bénéficient d'un plan d'accompagnement global soit environ 7 % des jeunes accompagnés.

● L'ACTIVITÉ DU SERVICE

Les causes récurrentes de rupture de parcours

L'étude des situations des jeunes accompagnés permettent l'identification de cinq causes récurrentes de rupture de parcours :

- Fin d'hôpital de jour pour limite d'âge (12-14 ans) à hauteur de 23 % ;

- Fin de prise en charge en IME pour limite d'âge (12-14 -16 ans) à hauteur de 8 % ;
- Fin de prise en charge institutionnelle non liée à une limite d'âge à hauteur de 10 % ;
- Fin de scolarisation à hauteur de 31% ;
- Absence totale d'accompagnement institutionnel à hauteur de 28 %.

La majorité des jeunes n'ayant bénéficié d'aucun accompagnement institutionnel ont un parcours de primo-migration souvent décidé par la famille avec l'objectif de trouver une solution adaptée pour leur(s) enfant(s). Environ 30 % des enfants accompagnés par la Plateforme de prestations ne bénéficient pas d'un logement fixe.

De plus, 45 % des enfants accompagnés sont en situation de rupture de parcours depuis moins de deux ans, et 24 % d'entre eux sont sans solutions depuis 5 ans au plus.

Les difficultés sous-jacentes qui engendrent des ruptures de parcours

Aux causes récurrentes de rupture de parcours des difficultés complémentaires se surajoutent au handicap parfois complexe du jeune. L'absence totale d'accompagnement révèle une offre en tension sur le territoire qui n'explique pas à elle seule les difficultés d'orientation. En effet, il est majoritairement observé pour les jeunes accompagnés des difficultés complémentaires telles que :

- Des difficultés sociales ;
- Des fratries en situation de handicap ;
- Absence de démarches d'orientation ;
- Orientation dans des établissements inadaptés au handicap du jeune ;
- Manifestations du handicap difficilement compatibles avec le fonctionnement des établissements des ESMS (majoration des troubles du fait de la collectivité, des transports.).

LE TRAVAIL RÉALISÉ PAR LE SERVICE

De manière récurrente, **un travail important de création d'un lien de confiance avec les parents est réalisé que le jeune soit accompagné par la plateforme de prestations ou dans le cadre de l'offre de répit.** Celui-ci peut nécessiter un temps conséquent avec les parents. Ce lien de confiance est un préalable essentiel à la possibilité d'une admission. Lorsqu'une place en établissement se libère, il est incontournable que les parents soient prêts à l'admission.

Au-delà de la confiance à créer avec la famille, le travail réalisé auprès du jeune diffère au regard du mode d'accompagnement. Lorsque le jeune est admis à l'offre de répit, le travail principal de l'équipe **consiste en la réalisation d'observations sur l'autonomie et la capacité du jeune à la vie en collectivité** sur des temps d'internat ou d'externat. Une attention particulière est apportée à la rédaction des écrits présentant de manière objective l'ensemble des émergences et compétences du jeune. En fonction des situations, les démarches d'orientation sont accompagnées par l'assistante sociale.

Lorsque **le jeune est pris en charge par la Plateforme de prestations**, une évaluation est réalisée par l'équipe pendant trois mois. Au terme de cette période, **des objectifs d'accompagnement sont fixés dans une perspective d'orientation :** travail de l'autonomie, sur l'acceptation de la collectivité, des transports, évaluation fonctionnelle des comportements-problèmes et mise en place d'adaptation et/ou stratégie afin de les limiter. Les démarches d'orientation sont réalisées par l'assistante sociale qui s'appuie sur les observations et évaluations pour réaliser des demandes auprès de structures adaptées. Dès l'âge de 16 ans, l'orientation en secteur adulte est travaillée avec le jeune et la famille. La plus-value de la gestion par la même entité de plusieurs structures adultes est alors évidente. Il a pu être proposé à un jeune de s'inscrire dans des activités mutualisées avec le foyer de jour.

Au regard des difficultés constatées dans les évaluations des jeunes et afin de compléter les dossiers nécessaires aux admissions, **la Plateforme de prestations peut également proposer des temps d'évaluation de 15 jours.**

Un travail partenarial important est réalisé pour accompagner les jeunes en collaboration avec l'ensemble des intervenants, en subsidiarité. Le service **soutient également les admissions** et propose aux structures accueillantes un accompagnement spécifique de transmission d'information, d'intervention auprès des équipes, auprès du jeune en cas de problématique spécifique.

Un travail partenarial est également mené auprès d**es établissements et services du territoire** dans une perspective d'orientation pour connaitre les critères d'admission, les zones géographiques, et les places vacantes et ainsi optimiser les démarches d'admission.

LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Pour les usagers

- Après 18 mois de fonctionnement, 10 jeunes ont trouvé des places en IME dont 5 sur des places nouvellement créées et 5 sur des places préexistantes. 2 jeunes ont été admis dans des structures de l'Institut ;
- Le service a pu procéder à de nouvelles admissions sur la modalité de la Plateforme de Prestations et a pu accompagner 20 enfants et/ ou adolescents pendant l'année 2020 ;
- Les projets personnalisés ont été élaborés et co-construits avec les familles pour 80% des enfants accueillis. La trame des projets personnalisés a été modifiée pour une meilleure précision et objectivation des objectifs **à courts termes.**

Le développement des partenariats

Le renforcement et le développement du travail partenarial a abouti à une meilleure identification des missions du service auprès des partenaires et, a permis de prévenir plusieurs situations de risque de rupture de parcours, à la suite notamment de fin de prise en charge en hôpital de jour ou en fin de scolarisation. Le rapprochement avec les ESMS a également favorisé l'accueil d'usagers dans d'autres structures, dans le cadre de stages et des orientations.

Equipe

- L'équipe a été renforcée cette année par le recrutement d'une neuropsychologue et d'une ergothérapeute. Le service s'est également impliqué dans l'accueil de stagiaires ;
- Les professionnelles ont pu bénéficier de formations spécifiques dans la prise en charge des enfants avec TND notamment celles portant sur les connaissances actualisées en autisme. L'équipe a pu donc mettre en place des techniques comportementales en lien avec les recommandations de la HAS. Aussi, trois éducatrices ont pu participer à la formation PECS afin de proposer aux enfants des méthodes de communication alternative.

PERSPECTIVES 2021

- Intégrer les activités du service et développer le plan d'action de la qualité ;
- Élaboration et écriture du projet de service ;
- Renforcer le recueil des souhaits des usagers dans le construction du projet personnalisé ;
- Renforcement de la formation des professionnelles pour la prise en charge des enfants avec TSA ;
- Mise en place de supervision d'équipe ;
- Attribution de locaux pour les usagers de la Plateforme de prestations ;
- Renforcer le développement des partenariats avec les autres ESMS pour fluidifier les orientations en secteurs enfants et adultes.

FOCUS

L'ouverture de l'Unité d'enseignement maternelle autisme

Fort de son expérience dans la prise en charge des enfants avec Troubles du Spectre Autistique, le Pôle Enfance de l'Institut Le Val Mandé, représenté jusqu'alors par l'IME TKITOI et la Plateforme de Prestations, s'est renforcé par la création d'une Unité d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA). Les Unités d'Enseignements constituent une modalité de scolarisation d'élèves d'âge de l'école maternelle avec Troubles du Spectre Autistique orientés vers un établissement ou un service médico-social et scolarisés dans une unité d'enseignement, implantée en milieu ordinaire.
L'unité d'enseignement du pôle enfance a pu être ouverte grâce au partenariat avec la mairie de Saint-Mandé à l'école Charles DIGEON et y accueille sept enfants depuis le mois de septembre 2020. Les enfants bénéficient, d'interventions pédagogiques, éducatives et thérapeutiques se référant aux recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé sur les journées de scolarisation. L'offre d'accompagnement est complétée par des temps de guidance parentale les mercredis et par des temps d'accompagnement pendant les vacances scolaires.

IME ***LE VAL D'ESSONNES***

Agrément : 50 places en externat

RESPONSABLE DE SERVICE
PEGGY MAOUCHE

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

L'IME Le val d'Essonne a un agrément pour 50 jeunes âgés de 6 à 20 ans, présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés. 20 places sont dédiées à l'accueil des profils autistes ou TSA, une modification de l'agrément du service est en cours.

● DESCRIPTION DU PUBLIC

a. Caractéristiques de la population

L'IME présente une file active comprise entre 50 et 54 jeunes : 59 % de garçons, 41 % de filles. Les tranches d'âge les plus représentées sont les 9-10 ans et les 13-15 ans qui représentent 52 % de l'effectif.
4 jeunes ont été en amendement Creton cette année : 2 ont été orientés dans le secteur adultes et 1 retour au domicile.

b. Les pathologies observées :

- 29 % des jeunes présentent des troubles autistiques ;
- 19 % présentent une trisomie 21 ;
- 12 % présentent des pathologies génétiques ;
- 12 % sont atteints de pathologies diverses ;
- 8,5 % ont eu des accidents périnataux ;
- 3.5 % souffrent de psychoses.

Les déficiences principales restent le retard mental moyen et profond

Une meilleure répartition des enfants ayant d'importants troubles du comportement a été organisée et, pour répondre aux conclusions de la visite de la médecine du travail qui avait noté une concentration trop importante de personnes dans les groupes, un 7ème groupe a été créé. La recherche d'une utilisation optimale des locaux reste un objectif.

● L'ACTIVITÉ

L'IME a réalisé 10 149 journées soit 102 % de l'activité prévisionnelle et 97 % de l'activité théorique. L'épidémie de COVID-19 a engendré des absences chez les jeunes et notamment une absence continue depuis le mois de mars pour un jeune avec un risque très important de comorbidité.

a. Commission d'admissions et d'orientations

- 73 dossiers de demandes d'admission ont été reçus : 37 dossiers étudiés et 25 dossiers hors secteur ;
- 7 Commissions d'admission et d'orientation ;
- 7 admissions cette année, 9 départs dont 8 réorientations.

b. Les activités et accompagnements proposés aux jeunes

L'accompagnement éducatif

Selon les groupes et en fonction des besoins des jeunes, des axes de travail sont mis en place tels que :

- Développement de l'autonomie personnelle (de l'acquisition de la propreté au déplacement dans les transports en commun) ;
- Développement des prérequis pour le travail sur table ;
- Développement des compétences de socialisation ;
- Développement de la communication par le langage oral et la mise en place de moyens de communication alternatifs et/ou augmentatifs ;
- Aide à l'épanouissement personnel ;
- Travail sur la réorientation ;
- Développement des compétences préprofessionnelles ;

Pour 2020, tous les rééducateurs ont dû proposer au moins une activité de groupe par spécialité professionnelle.

Soutien psychologique : 0.65 ETP

L'intervention de la psychologue, dont le temps de travail a été augmenté, se situe maintenant bien plus sur le terrain.

- 13 activités de groupe ;
- 3 jeunes en suivi psychologique individuel ;
- 5 jeunes reçus occasionnellement ;
- 5 jeunes suivis en communication alternative (PECS) ;
- 27 jeunes évalués (Cars/Vineland/ PEP3/TTAP) ;
- Guidance pour le déploiement des méthodes recommandées par la HAS ainsi que soutien des équipes.

L'activité physique adaptée (APA) : 1 ETP

51 jeunes sur 54 sont concernés.

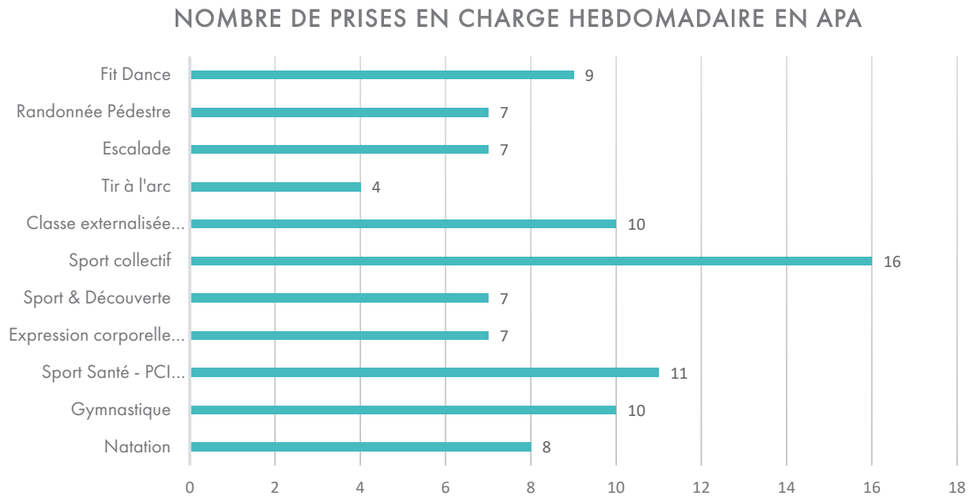

Suivi en psychomotricité : 1.2 ETP

- 12 activités de groupe proposées ;
- 12 suivis individuels.

Orthophonie : 0.5 ETP (poste pourvu jusqu'à la mi-octobre)

- De janvier à juillet :
  - 18 jeunes suivis en groupe
  - 6 en individuel
  - 14 en repas thérapeutique
- De septembre à mi-octobre :
  - 59 jeunes suivis en groupe
  - 3 en individuel

Le soin : 0.8 ETP infirmière

- Mobilisée sur l'unité COVID à Saint-Mandé de mars à mai ;
- Un atelier nutrition pour les parents avec une nutritionniste de la SOGERES et l'éducateur sportif ;
- Surveillance trimestrielle staturo-pondérale des jeunes ;
- Animation du groupe « connaitre mon corps » avec la psychomotricienne ;
- Accompagnement d'une famille et de son enfant autiste à un rdv médical spécialisé au Centre Hospitalier Barthélémy DURAND ;
- Participation aux visites médicales annuelles du médecin généraliste.

Le pôle pédagogique :

L'unité d'enseignement accueille 47 élèves répartis dans 3 classes. Un élève est en dispositif ULIS élémentaire.

Depuis la rentrée 2020 :

- La classe externalisée à l'école Malraux accueille 10 élèves de moins de 11 ans dont les besoins pédagogiques correspondent à une éventuelle inclusion ;
- Les élèves qui commencent l'apprentissage de la lecture ont 4 heures de classe ;
- Les élèves de la section SIPP ont une prise en charge le lundi, mardi et jeudi après-midi ;
- Les profils des nouveaux admis étant plus lourds, ils nécessitent un accompagnement individuel ou en binôme qui ne permet plus aux plus âgés de bénéficier de temps de scolarisation.

c. CVS

Une nouvelle représentante des familles a été élue en septembre 2021.
Le CVS s'est réuni deux fois à Corbeil en juin et en novembre. Afin de respecter les mesures barrières les jeunes n'étaient pas présents. Leur parole avait été recueillie par l'éducatrice référente du CVS.

● ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

a. Contexte du service :

L'année 2020 a été marquée, de mars à décembre par la crise sanitaire.
Lors du premier confinement, l'équipe de l'IME et du SESSAD Le Val d'Essonnes a su se réinventer pour trouver des moyens de soutenir les familles et les jeunes :

- À distance dans un premier temps, utilisation du téléphone, de la visioconférence, distribution de documents dans les boîtes aux lettres ;
- Puis grâce aux VAD (visites à domicile) avec la création d'une équipe mobile ;
- Enfin, des prises en charge à l'extérieur ont été proposées aux jeunes qui avaient besoin de moments de défoulement, ou pour soulager les parents ;

En parallèle, l'équipe a pu intervenir en soutien sur trois 3 sites d'internat :

- À Saint-Mandé pour les internats de l'ILVM ;
- Dans une MAS associative de l'Essonne ;
- Dans un EHPAD public de l'Essonne.

Le deuxième confinement en octobre n'a pas modifié les conditions d'accueil des jeunes.

b. Autres éléments marquants de l'année :

- En septembre, création d'un 7ème groupe de jeunes, passage de trinômes d'éducateurs à des binômes d'éducateurs et création d'un pool roulant chargé des remplacements et de l'organisation de l'événementiel ;
- Un état des lieux a été fait par un organisme externe, sur le déploiement des méthodes recommandées par la HAS en matière d'accompagnement du public autiste ;
- Le développement de l'accueil des stagiaires s'est mis en place : ainsi 13 stagiaires ont été accueillis cette année malgré la crise sanitaire ;
- 12 professionnels ont été formés à la méthode Snoezelen. La salle dédiée à cet accompagnement a commencé à faire l'objet d'investissements matériels conséquents ;
- 14 formations différentes ont pu être réalisées dont 1 sur l'autisme qui a été dispensée à l'ensemble des personnels de l'IME.

PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

Sur les 53 actions définies en lien avec le projet de service et les évaluations internes et externes :

- 28 points sont traités : poursuite de la formation aux méthodes recommandées par la HAS et aux outils de communication adaptée, maintien de la continuité de service via la création d'un pool roulant, maintien du dispositif de service civique, formalisation de la procédure de construction du PP, formalisation d'une réunion régulière du pôle paramédical....;
- 22 sont en cours de traitement : adaptation en FALC des outils de la loi 2002-2, développement de la passation des tests (Vineland, Cars, PEP-3), développement de l'utilisation d'un moyen de communication adaptée dans tous les domaines de l'accompagnement de l'enfant ....;
- 3 sont non traités.

PERSPECTIVES 2021

- Poursuivre la vigilance concernant l'équilibre des groupes au regard du taux d'encadrement ;
- Poursuivre la formation des équipes aux méthodes d'accompagnement recommandées par la HAS ;
- Poursuivre la formation des professionnels à la méthode Snoezelen, ainsi que l'aménagement de la salle dédiée ;
- Créer des protocoles internes pour l'accueil des nouveaux salariés, l'organisation des périodes d'observation des jeunes, la délivrance des médicaments en cas d'absence de l'infirmière, l'organisation de séjours éducatifs ;
- Maîtriser les dépenses afin de réduire le déficit ;
- Optimiser l'utilisation des locaux ;
- Aménager les 2 cours de récréation grâce aux travaux prévus afin de diminuer les troubles du comportement à l'extérieur ;
- Conformément au CPOM 20-24, reprendre des négociations avec l'ARS en vue du développement d'un projet de plateforme de prestation de type IME hors les murs ;
- Créer un partenariat avec l'IRFASE afin de bénéficier de journées de formation en échange de l'accompagnement de stagiaires.

FOCUS

Le projet personnalisé d'accompagnement (PPA)

Promouvoir la démocratie sanitaire en développant la participation des familles a amené l'IME Le Val d'Essonnes à mettre en place des pratiques innovantes.
Ainsi, une nouvelle formule d'organisation des réunions de synthèse et d'élaboration du projet personnalisé d'accompagnement, ou PPA, a été mise en place. Elle simplifie les procédures et favorise une meilleure collaboration avec les parents. En 2020, 50 synthèses sur 55 ont pu se dérouler en présence des parents avec qui le projet est désormais co-construit.
Une version simplifiée du PPA, « la fiche PPA », qui donne les principales informations et objectifs de travail, et qui se veut être un outil de travail, est affichée dans les groupes. Les jeunes comme professionnels peuvent ainsi s'y référer. Elle est ensuite réévaluée à 6 mois de son élaboration.

SESSAD ***LE VAL D'ESSONNES***

Agrément : 10 places.

RESPONSABLE DE SERVICE
PEGGY MAOUCHE

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

PUBLIC

Le SESSAD a un agrément pour 10 jeunes âgés de 4 à 14 ans présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés. La file active est de 12 jeunes.
77 % sont des jeunes âgés entre 11 et 15 ans et 62% sont des garçons. Concernant les pathologies, elles sont essentiellement des accidents périnataux pour 23%, puis à volume égal de l'autisme, des psychoses et des traumatismes crâniens et lésions cérébrales acquises.
Les déficiences principales restent le retard mental léger à moyen. Tous les jeunes sont scolarisés à temps plein, du CM1 à la 4ème et pour la grande majorité en dispositif ULIS.

L' ACTIVITÉ

La dynamique impulsée en 2019 s'est poursuivie cette année :

- L'activité dans les locaux-mêmes du SESSAD a été densifiée :
  - les mercredis, les jeunes peuvent participer à 3 groupes d'habiletés sociales, 1 groupe d'art thérapie et se voient proposer des temps de soutien scolaire
  - lors des vacances scolaires : alternance de temps de soutien scolaire et d'activités culturelles et de loisirs
- Le nombre d'accompagnement dans le milieu scolaire et dans le milieu ordinaire a augmenté.

Au total, l'activité atteint 100 % de l'activité théorique exprimée en actes (3 actes par place et par semaine) et 110 % de l'activité théorique exprimée en journée.
L'équipe pluridisciplinaire a été renforcée par la présence d'une coordinatrice à mi-temps, par l'intervention renforcée du médecin psychiatre, de la psychologue et par la participation de l'infirmière de l'IME.

Commissions d'admission et d'orientation

35 candidatures ont été étudiées en CAO :

- 17 candidatures hors secteur ;
- 3 sorties d'usagers : 2 « fin de prise en charge » après une période d'observation (l'accompagnement de ces deux jeunes ne relevait pas d'un SESSAD) et une sortie du dispositif du fait de l'âge ;
- 3 admissions.

L'année 2021 débute avec 38 enfants sur liste d'attente (tous les parents ont confirmé maintenir la demande).

Activités éducatives et thérapeutiques

- L'ensemble des jeunes bénéficie :
  - D'un accompagnement individuel en milieu scolaire ou à domicile par les éducatrices
  - Des 3 groupes d'habilités sociales co-animés par la psychologue, la psychomotricienne et une éducatrice.

- **En psychomotricité**, 2 bilans ont pu être réalisés ainsi que 6 bilans d'observation ;
- **Suivi psychologique :** 5 jeunes bénéficient d'un suivi psychologique individuel, 1 groupe d'art thérapie est co-animé par la psychologue et la coordinatrice.
- **Sur le plan médical :** tous les jeunes accompagnés de leurs parents sont vus par le médecin psychiatre et l'infirmière au moins une fois par an ;
- **Orthophonie :** il n'y a toujours pas de suivi du fait de la vacance du poste. Certains jeunes bénéficient d'un suivi en libéral.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Contexte du service

Le développement de la participation des familles est un des objectifs de l'ILVM. Ainsi, le SESSAD a mis en place une pratique innovante pour l'Institut, en permettant aux familles de participer aux réunions de synthèse de leurs enfants.
Alors que le SESSAD était plus vécu comme un service de loisirs par les jeunes et leurs familles, l'équipe pluridisciplinaire du SESSAD s'est mobilisée pour impulser une dynamique nouvelle autour du soin, de l'éducatif et de l'accompagnement scolaire.
L'intervention de la coordinatrice et l'implication des professionnels a généré une solide cohésion de groupe.
Par ailleurs, l'état des lieux du déploiement des méthodes recommandées par la HAS, effectué par l'organisme de formation FORMAVISION, a déjà permis à l'équipe d'améliorer ses pratiques.
C'est ainsi qu'a été impulsée une meilleure articulation entre les activités proposées et les objectifs fixés dans les PPA (Projets Personnalisés d'Accompagnement).

Autres évènements marquants

- Recrutement d'une assistante sociale à 0.5 ETP ;
- Mutualisation des temps de psychologue et d'IDE avec l'IME ;
- Changement d'éducatrice à mi-temps à compter de la rentrée scolaire 2020 ;
- A cause de la crise sanitaire, la réunion de rentrée avec les parents a été modifiée. Des rendez-vous échelonnés ont été donnés aux familles sur un même samedi matin. Deux binômes de professionnels ont pu recevoir les parents, à qui ils ont exposé les nouvelles orientations de travail du SESSAD et les exigences qui en découlaient, un trombinoscope de l'ensemble de l'équipe, bien renouvelée, leur a été remis ;
- Une enquête de satisfaction des familles a été réalisée en septembre 2020.

PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

Sur les 31 actions définies en lien avec le projet de service et les évaluations internes et externes
- 17 points sont traités : réalisation de l'enquête de satisfaction des familles et des jeunes, meilleure définition des missions du service auprès des familles et des jeunes, transmission du trombinoscope des professionnels aux jeunes et aux familles...;
- 10 sont en cours de traitement : adaptation en FALC des outils de la loi 2002-2, réécriture du projet de service, proposition d'actions autour de la vie quotidienne, adaptation des horaires des professionnels aux besoins des familles...;
- 3 sont non traités;
- 1 a été annulée.

Le SESSAD, qui doit faire en 2021 son projet de service, aura ainsi traité la quasi-totalité des actions de son plan d'action qualité pour la période précédente.

PERSPECTIVES 2021

- Poursuivre l'amélioration de l'articulation entre les objectifs des PPA et les activités proposées ;
- Déployer la fiche PPA adaptée (fiche simplifiée du projet à remettre au jeune) ;
- Réorganiser l'activité du mercredi en tenant compte de la diminution du nombre de chauffeurs ;
- Adapter en FALC les outils de la loi 2002-2 ;
- Ecrire le projet de service 2021-2025 ;
- Se former aux troubles des apprentissages ;
- Repenser les locaux existants ;
- Si le projet de plateforme pour enfant à Corbeil aboutit, engager des travaux pour fournir de meilleures conditions de travail et améliorer la prise en charge des jeunes.

FOCUS

Mise en place cette année au SESSAD, l'art-thérapie est un espace d'expression sécure, qui permet à certains jeunes, qui sont soit inhibés, soit dans des débordements émotionnels, de pouvoir se canaliser ou exprimer des non-dits. Pour cela, on utilise un média artistique. Dans cet espace de créativité et de soin, les jeunes peuvent exprimer des émotions ou des sentiments qui d'ordinaire sont difficilement verbalisables.

SAMSAH

Agrément : 39 places.

RESPONSABLE DE SERVICE
PATRICE BOURDELOUX

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

● PRÉSENTATION DU PUBLIC ACCUEILLI

Doté d'un agrément de 39 places, le SAMSAH a accompagné 53 usagers, tous domiciliés dans le département du Val-de-Marne.

Concernant les entrées et les sorties, 6 admissions ont été réalisées et 11 personnes sont sorties de la file active.

En 2020, le Samsah a accompagné 26 hommes et 27 femmes. Ces personnes, pour la plus grande partie étaient âgées entre 35 et 59 ans soit 41% de l'effectif.

Les pathologies majoritaires sont du groupe des psychoses : plus de 80% des personnes en souffrent.

Concernant le logement, 38 personnes soit 66% habitent en logement personnel, 12 personnes en famille, 3 personnes en établissement social (résidence accueil).

Concernant l'emploi, 3 personnes travaillent en milieu ordinaire et 9 en milieu protégé, la plupart des personnes sont soit sans activité, soit bénéficient d'un suivi sanitaire (CATTP, Hôpital de jour, etc...) ou médico-social (GEM).

● ÉVÉNEMENTS MARQUANTS RELATIFS AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE

L'année 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire liée au COVID 19. Le Samsah a su adapter son accompagnement au fil des contraintes, majoritairement à distance lors du premier confinement, sauf s'il était nécessaire de rencontrer l'usager. Puis, dès le printemps et jusqu'à l'automne les accompagnements physiques ont pu reprendre leur rythme avec comme chaque année des sorties proposées en groupe dans le respect des consignes sanitaires. Dès la fin de l'automne, face à la recrudescence de l'épidémie, des nouvelles mesures de distanciation physique sont venues réduire les possibilités de sortie.

Ces ajustements étaient d'autant plus nécessaires qu'un grand nombre d'usagers (environ 40%) présente un état de santé fragile sur le plan somatique avec, pour certains, comorbidités associées telles que pathologies cardiaques, pulmonaires, endocrinologiques, métaboliques etc... Encore aujourd'hui, le suivi des soins psychiques et somatiques reste une priorité en privilégiant les accompagnements individualisés tout en prenant en considération le rapport bénéfice/risque face au risque de contamination.

Le fonctionnement du CVS s'est poursuivi en associant autant que possible les usagers (1 réunion de préparation aux CVS sur les 4 prévues a pu se réaliser. Les élections pour le renouvellement des représentants des usagers au CVS ont pu se dérouler.

L'équipe a été partiellement renouvelée suite à des départs, ainsi il y a eu :

- 3 mouvements de Directeurs adjoints, dont un départ en détachement en janvier, suivi d'un départ en retraite en septembre parallèlement à l'arrivée de la directrice adjointe présente actuellement ;
- 1 départ à la retraite d'une éducatrice spécialisée en décembre, poste qui sera prochainement pourvu par l'arrivée d'une ES par voie de mutation.

Le travail partenarial a été maintenu (environ 50 partenaires répertoriés). Cela se justifie par la nécessité d'échanges et de collaboration avec d'autres institutions intervenant auprès des usagers.

Par ailleurs, le service est toujours inscrit aux CLSM de Fontenay-sous-Bois et des 3 villes « Saint Mandé ; Charenton ; Saint Maurice », mais les rencontres sont suspendues en cette période épidémiques.

● ACTIVITÉ DU SERVICE

En 2020, le SAMSAH a réalisé 14991 journées d'activités, soit 105 % des objectifs fixés, ce qui représente notamment 2283 actes répartis de la façon suivante :

Nombre d'actes recensés/ modalités d'accompagnement	2020	
Accompagnement individuel : Visite à domicile, accompagnements médicaux, lien avec son contexte professionnel, entretien téléphonique, entretien individuel	1994	87,5 %
Accompagnement sur des temps collectifs : Ateliers cuisine, arts plastiques lieux publics et culturels, restaurants	111	4,9 %
Actes hors présence de l'usager : Réunions pluridisciplinaires, rencontre partenaires, familles, actes administratifs	178	7,6 %
Total	2283	100 %

PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

Sur l'année 2020, 45 % des actions inscrites au PAQ du service ont été clôturées et 55 % sont en cours de traitement. Il y a donc 6 actions en cours dont certaines sont en lien avec :

- **Le projet de service :** La gestion de liste d'attente, la collaboration et les échanges avec le SAVS Savie, la recherche systématique des souhaits des usagers ; la procédure de fin de prise en charge, la formation des professionnels aux problématiques nouvelles rencontrées (conduites addictives, parentalité) ;
- **Le CPOM :** l'amélioration de l'efficience du service (organisation, référence, intervention en binôme), sur les procédures d'écoute des professionnels, sur l'accueil des usagers, le maintien du niveau d'activité (100 % pour les services) ;
- **Les évaluations internes et externes :** mener une étude sur le processus menant à la fin de prise en charge ; procéder à l'analyse des évolutions des caractéristiques du public accueilli etc.

PERSPECTIVES 2021

- Réécrire le projet de service 2021 - 2026 ;
- Finaliser la cartographie des risques usagers ;
- Mutualiser les formations collectives entre le Samsah et le Savs « Savie » ;
- Optimiser le processus d'admission et de sortie des usagers du Samsah ;
- Mettre en œuvre l'aménagement des locaux suite au déménagement du service SAVIE.

FOCUS

La crise sanitaire du Covid-19 a fortement impacté notre organisation de travail. Pendant le premier confinement, une partie de l'équipe du SAMSAH a été mobilisée dans l'unité Covid et au Foyer d'Hébergement, tandis que l'autre partie est restée au SAMSAH, en présentiel et/ou en télétravail. En effet, il était primordial d'assurer une continuité des suivis, tant pour les usagers que pour nos partenaires. Si nous avons commencé par des entretiens téléphoniques réguliers (voire journalier), il nous est vite apparu nécessaire de reprendre des Visites A Domicile, ce que nous avons fait au cas par cas avec l'accord de notre hiérarchie. Cette période fut difficile pour toutes et tous, plus particulièrement lors du déconfinement. Un grand travail d'accompagnement de retour vers l'extérieur a alors dû être effectué pour beaucoup d'usagers. L'équipe du SAMSAH, dans un esprit de solidarité, s'est adaptée aux nouvelles consignes et le fait encore actuellement.

SAVIE-**SAVS**

RESPONSABLE DE SERVICE
PATRICE BOURDELOUX

Agrément : 24 places.

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

● PRÉSENTATION DU PUBLIC ACCUEILLI

Doté d'un agrément de 27 places, c'est 28 usagers (16 femmes et 12 hommes) qui ont bénéficié des services du SAVS « SAVIE » durant l'année 2020.

L'âge moyen des usagers est de 56 ans, il était de 47,7 ans en 2010.
Si 40% ont entre 25 et 44 ans, 43 % sont âgés entre 45 et 59 ans et 17 % ont 60 ans et plus). Cette caractéristique du public accueilli au « SAVIE » continue d'illustrer le vieillissement de la population suivie, impliquant des accompagnements spécifiques et généralement plus importants liés à l'âge (intensification des problèmes médicaux, perte d'autonomie, etc.).

Les usagers sont domiciliés dans le département du Val de Marne. Ils disposent tous d'un logement personnel. Parmi les personnes suivis par le SAVIE il y a 6 personnes qui vivent en couple.

La population accueillie présente majoritairement un retard mental léger et moyen (57 %) et pour certains une déficience visuelle (27 %). 13% des personnes ont également des troubles psychiques associés.

En termes d'activité, 60 % travaillent en ESAT à taux plein, 10 % ont une activité professionnelle en milieu ordinaire et 30 % sont sans activité professionnelle (retraite, groupe d'entraide mutuelle).

● LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS RELATIFS AU FONCTIONNEMENT :

L'année 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire liée au COVID 19. Le SAVIE a su adapter son accompagnement au fil des contraintes, majoritairement à distance lors du premier confinement, sauf s'il était indispensable de rencontrer l'usager. Puis dès le printemps les accompagnements physiques ont pu reprendre leur rythme avec comme habituellement des sorties proposées en petit groupe dans le respect des consignes sanitaires. Pour à nouveau distancier les rencontres physiques dès l'automne, à la recrudescence de l'épidémie.
Encore aujourd'hui le suivi des soins psychiques et somatiques reste une priorité en privilégiant les accompagnements individualisés tout en prenant en considération le rapport bénéfice/risque face au risque de contamination.
Le fonctionnement du CVS s'est poursuivi en associant tant possible les usagers (1 réunion de préparation aux CVS sur les 4 prévues a pu se réaliser). Les élections pour le renouvellement des représentants des usagers au CVS ont pu se dérouler.
L'équipe a été partiellement renouvelée suite à des départs, ainsi il y a eu :

- 3 mouvements de Directeurs adjoints, un départ en détachement en janvier, suivi d'un départ en retraite en septembre parallèlement à l'arrivée de la directrice adjointe présente aujourd'hui ;
- Le départ volontaire d'une éducatrice en juin et son remplacement par un éducateur en septembre ;
- L'arrivée d'un 3ème éducateur à temps partiel 50 % au mois d'août ;
- La finalisation du projet de service 2020-2024.

● L'ACTIVITÉ RÉALISÉE

En 2020, le SAVS a réalisé 9855 journées d'activités, soit 96% des objectifs fixés, ce qui représente notamment 1692 actes répartis comme suit :

Nombre d'actes recensés/ modalités d'accompagnement	2020	
Accompagnement individuel : Visite à domicile, accompagnements médicaux, lien avec son contexte professionnel, entretien téléphonique, entretiens individuel	1541	91 %
Accompagnement sur des temps collectifs : ateliers cuisine, arts plastiques lieux publics et culturels, restaurants	110	6.5 %
Actes hors présence de l'usager : réunions pluridisciplinaires, rencontre partenaires, familles, actes administratifs	41	2.2 %
Total	1692	100 %

Concernant les mouvements des usagers, il y a eu 2 sorties et 1 admission.

Les activités collectives et les sorties culturelles ont continué à minima notamment en période déconfinée en été dans le respect des directives sanitaires. Ces actions visent notamment à favoriser l'inclusion dans la cité, l'acquisition de compétences, l'expression individuelle.
Les usagers ont bénéficié par ailleurs de 211 entretiens de soutien menés par la psychologue du service.
Une seule réunion de préparation au Conseil de Vie Sociale a pu se réunir cet été sur les 4 prévues par an.

PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

Bilan et analyse des actions clôturées

Sur l'année 2020, 6 actions inscrites au PAQ ont été traitées et 7 actions sont en cours de réalisation. Ces actions traitées et à réaliser sont en lien avec :

- Le projet de service : développement des partenariats sur la prévention et le dépistage, organiser des rencontres régulières entre le SAVS et le SAMSAH, mutualiser les partenaires avec les autres services de l'Institut ;
- Évaluation Interne : adapter du livret d'accueil en FALC, communiquer sur la procédure de sortie des usagers, adapter le trombinoscope du service à la compréhension des usagers.

PERSPECTIVES 2021

- Développer la prévention des risques ;
- Faire la cartographie des risques usagers ;
- Revisiter le livret d'accueil ;
- Continuer à développer l'utilisation du FALC.

FOCUS

Le SAVIE a été impacté par la crise du COVID nécessitant une adaptation de la prise en charge des usagers en équipe réduite. Une organisation s'est effectuée en binôme éducateur/psychologue avec une aide complémentaire de la part du SAMSAH. Des appels éducatifs réguliers ont été réalisés afin de maintenir un lien social pendant ce confinement inédit. De plus, des entretiens de soutien psychologique ont été assurés afin d'évaluer l'état psychique et contenir les angoisses des usagers en proposant des outils concrets. Des visites à domicile exceptionnelles ont été effectuées pour répondre aux situations d'urgence (logement, besoins de première nécessité, soin, rompre avec la solitude et l'ennui ...). Cette période exceptionnelle a renforcé pour certains leur confiance en soi. Elle a permis aussi aux usagers une meilleure prise de conscience de leurs ressources (gestion émotionnel, capacité d'autonomie...).

DISPOSITIF **DV 14-25**

Agrément : 20 places

RESPONSABLE DE SERVICE
MATHIEU ROLLET puis VALÉRIE NOGUES

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

● PRÉSENTATION DU PUBLIC ACCUEILLI ET DES ÉVOLUTIONS

Le service dispose d'un agrément de 20 places qui doit être modifié à 23 places dans le cadre du CPOM en cours.
En 2020, le SESSAD DDV 14-25 ans a accompagné 34 jeunes, 20 filles et 14 garçons.

- 26,47 % ont entre 14 et 18 ans ;
- 26,47 % ont 19 ou 20 ans ;
- 47,06 % ont entre 21et 25 ans.

82,35 % des jeunes vivent chez leurs parents ou en famille, et sont majoritairement domiciliés dans le Val de Marne (91,18 %).

Les jeunes sont atteints d'une déficience visuelle totale ou profonde bilatérale (23,53 %) ou d'autres déficiences de la fonction de l'appareil visuel (61,76 %).

23,53 % de jeunes sont scolarisés en collège ou lycée, 26,47 % suivent un enseignement supérieur et 3,4 % sont non scolarisés.
Certains poursuivent un enseignement professionnel (CAP, BEP), 3 sont en situation d'emploi.
4 jeunes ont obtenu un diplôme cette année : 1 BEP, un CAP, et 2 Bac professionnels.

La durée moyenne d'accompagnement est de 4 ans, ce qui est plutôt stable.

En 2020, le service a enregistré :

- 9 demandes d'admission ;
- 7 admissions ;
- 10 sorties :
  - 7 liées à la limite d'âge de suivi par le service
  - 1 pour déménagement
  - 1 décès
  - 1 qui ne nécessitait plus une prise en charge régulière dans le parcours de soin

Malgré la situation sanitaire, et malgré le nombre important de sorties du service, le nombre de demandes d'admission est resté stable, et celui des admissions a progressé par rapport à 2019 (2 de plus).

On constate que la part des 19-25 ans représente 73,53 % des jeunes accompagnés par le service. L'accompagnement à la scolarité post bac, l'accès à la formation, le soutien à la recherche de stages et l'insertion professionnelle apparaissent comme des axes forts à développer.
La principale priorité des jeunes suivis, qui ressort des résultats du questionnaire de satisfaction, est d'ailleurs l'orientation scolaire et professionnelle. Beaucoup l'évoquent dans leurs attentes, lors de l'élaboration de leur projet personnalisé.

● ACTIVITÉS RÉALISÉES/RÉCAPITULATIF DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, SORTIES, PROJET PERSONNALISÉ

L'activité :

Le SESSAD DDV a réalisé 5457 journées en 2020 soit 112,98 % de l'objectif.
En raison de la situation sanitaire, le service a revu ses modalités d'accompagnement à partir du mois de mars. Toutes les activités habituelles ont été suspendues jusqu'à la mi-mai.

Aussi, seules 2 périodes d'activités sur les vacances scolaires ont été organisées :
- En février : groupe « accès aux droits », sortie à la patinoire, des jeux de société, et repas collectif ;
- En octobre, des activités autour du sport : gym douce, renforcement musculaire (Zumba et escalade étaient prévus mais ont été annulés et remplacés), et 2 groupes de parole, ainsi que des entretiens individuels.

Cette année, il n'y a pas eu d'ateliers cuisine ni de séjours éducatifs, qui sont habituellement des activités importantes de l'accompagnement proposé par le SESSAD DDV.

Une réunion avec les familles a pu être organisée en septembre, qui a été l'occasion pour la nouvelle responsable de service de se présenter, de même pour l'équipe qui en a aussi profité pour exposer les nouvelles activités proposées sur les vacances scolaires (une thématique différente à chaque session), et enfin de faire un bilan de la période Covid.

Le suivi des jeunes :

- 24 projets personnalisés ont pu être faits ;
- 11 ESS (Equipe de Suivi de Scolarisation) ont eu lieu ;
- 11 demandes d'aménagements d'examens ont été faites ;
- 6 jeunes ont effectué des stages en milieu professionnel, le SESSAD fait le constat de la difficulté à trouver des lieux de stage (difficultés relationnelles, peu de places, manque d'anticipation, manque d'actions de sensibilisation) ;
- 1 jeune a bénéficié d'adaptations de son poste de travail pour son stage en comptabilité (télé agrandisseur, grand écran, clavier agrandi) ;
- 9 jeunes ont bénéficié du travail d'adaptation de documents par la transcriptrice.

Les partenariats :

Le travail avec les partenaires habituels du service a pu se poursuivre et s'est même intensifié durant le confinement (MDPH, Éducation Nationale, Service du Matériel Adapté, SDIDV...) ; De nouveaux contacts et partenariats ont vu le jour : avec l'hôpital Sainte-Marie, le Centre Simone Delthil.

● ÉVÈNEMENT MARQUANT RELATIFS AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Contexte 2020 :

2020 a été marquée par la Covid19 et son lot d'incertitudes et d'inquiétudes. L'équipe du SESSAD a répondu aux sollicitations des jeunes et parfois des familles. Les professionnels ont fait face à de nouveaux besoins : médiation familiale, guidance éducative, écoute majeure des angoisses, soutien moral, prévention du décrochage scolaire et du repli sur soi.
De plus, certains personnels ont pu être mobilisés en renfort dans les services d'internat de l'Institut à Saint-Mandé.
Le déconfinement a engendré des demandes du soutien afin de reprendre une vie « normale », l'école et pouvoir se projeter à nouveau.

Les personnels :

- Une nouvelle responsable de service a pris ses fonctions en juin ;
- 8 séances d'APP ont eu lieu ;
- Formation :
  - L'ergothérapeute a bénéficié d'1 jour de formation de « braille informatique »
  - L'orthoptiste d'une formation de 2 jours sur « Les fonctions exécutives et TDAH »
  - 1 éducateur spécialisé a terminé son DIU « Référent handicap, secteur privé, secteur public »
- Le SESSAD DDV a accueilli 4 stagiaires : 2 en formation de psychologie, 1 en formation d'assistant de service social et 1 en ergothérapie ;
- Une éducatrice spécialisée a quitté le service en décembre.

PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

Bilan des actions PAQ 2020

2 réunions de mise à jour ont été organisées en juin et en décembre. La dernière s'est faite en équipe. 3 actions ont été traitées et 5 sont en cours de réalisation.

Analyses des actions clôturées

- La satisfaction des jeunes et des familles a été recueillie via des questionnaires ;
- Une fiche de suivi des ateliers de groupe a été créée ;
- Un organigramme avec trombinoscope a été créé.

PERSPECTIVES 2021

- Réécrire le projet de service du SESSAD DDV en associant les jeunes et les familles ;
- Mettre en place des stages d'évaluation au sein d'un studio de l'ILVM afin de proposer aux jeunes une mise en situation dans un logement autonome ;
- Créer une méthodologie des actions de sensibilisation ;
- Réaliser la cartographie des risques usagers ;
- Recruter un médecin psychiatre (20 %), poste vacant depuis 1 an ;
- Recruter une éducatrice spécialisée ;
- Rencontrer les jeunes et les familles dans le cadre du projet personnalisé ;
- Développer l'axe de l'insertion professionnelle.

FOCUS

Adaptation des outils et des modalités de prise en charge face à la COVID

Lors du 1er confinement, le service a dû s'adapter et réorganiser son fonctionnement entre professionnels et à destination des jeunes.

Plusieurs outils ont été mis en place :

- Un compte Google Drive a été créé pour inscrire ses transmissions, ses contacts datés et les actions effectuées ;
- Chaque professionnel a mis en place des contacts réguliers via le téléphone ou sous forme de visio (Face time, whatsapp vidéo,...) avec les jeunes et les partenaires de l'Éducation Nationale, la MDPH ;
- Un suivi informatique à distance a été proposé par l'ergothérapeute via des logiciels dédiés, pour une aide au travail de rééducation, mais surtout au travail scolaire (prise en main de l'ordinateur à distance, organisation des pro-notes, des classes virtuelles, écrans partagés, ...) chaque établissement scolaire et chaque enseignant procédaient différemment.

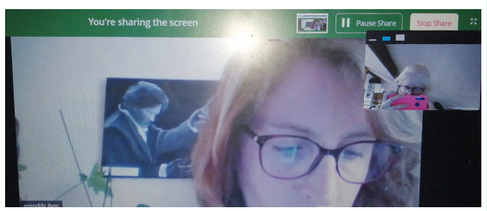

De plus, le soutien psychologique apporté par la psychologue du service aux jeunes et à leurs familles, mais aussi à toute l'équipe a été considérable pendant cette période :

- 3 entretiens avec des familles qui ont appelé à l'aide ;
- 59 entretiens de jeunes autour de la gestion des aspects psychologiques du confinement :
  - Comment gérer son temps, l'ennui, quelle hygiène de vie
  - Gestion de l'angoisse autour de la Covid : angoisse de mort, autour de la maladie, fantasme, réalité, angoisse pour ses proches
  - Gestion des infos des médias : savoir faire le tri ; gérer l'incertitude, l'inconnu
  - Angoisse vis-à-vis de l'extérieur ; gérer la prise de risque, la mise en danger car certains s'exposent malgré leurs pathologies

A l'heure actuelle, la demande des jeunes pour un soutien psychologique reste forte.

ESPACE LOISIRS-**SAVS**

Agrément : 150 places

RESPONSABLE DE SERVICE
ISABELLE PRIVAS

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

PUBLIC

Le SAVS « Espace Loisirs » favorise l'insertion sociale des personnes par le biais d'activités culturelles et de loisirs. L'accueil sur les week-ends permet, pour certains, de rompre l'isolement et pour les familles d'offrir un temps de répit.

Au 31 décembre 2020, le service accueille 127 usagers, soit 10 de plus que l'an passé. Cette année compte 11 admissions et 1 départ.
La répartition homme/femme reste équilibrée et la tranche d'âge varie de 18 à 75 ans.
La moyenne d'âge diminue en 2020 (de 44 à 38 ans) en 2020 du fait de l'admission de 11 nouveaux usagers plus jeunes.

97 % des usagers sont domiciliés dans les trois départements financeurs et répartis de la manière suivante :

- 48.82 % pour le Département du Val-de-Marne ;
- 31.50 % pour le Département de Paris ;
- 16.54 % pour le département de la Seine-Saint-Denis ;
- 3.14 % sont hors département.

ACTIVITÉS

Le service a proposé 270 temps d'activité principalement sur site, du fait de la crise sanitaire, ce qui correspond à 2 515 prestations individuelles sur l'année, contre 4739 l'an passé.
Cette baisse, de 53 % du nombre d'actes, s'explique essentiellement par les contraintes de taille des groupes du fait de la crise sanitaire. Par ailleurs, de nombreux usagers n'ont pas souhaité revenir au service, par crainte de la COVID. Ainsi sur les 3 derniers mois de l'année, la moyenne d'actes mensuelle s'établit à 185 (pour 415 en 2019).

L'équipe a su s'adapter aux différents protocoles sanitaires en réorganisant à la fois les programmations mensuelles et les ateliers. Les permanences du mercredi soir ont été supprimées dès la rentrée de septembre, ainsi que les temps de convivialité permettant aux usagers de déjeuner sur place et de passer des journées complètes sur site. La majorité des prestataires ont contribué à cet effort en proposant de « doubler » leurs ateliers sans augmentation de tarifs, afin de ne pas pénaliser les usagers.
Un seul temps ouvert a pu se réaliser le 8 mars en salle Piccadilly sur le thème des « Femmes pendant la guerre » avec un focus sur Kiki SMITH femme artiste et engagée.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

L'année 2020 a été marquée par :

- L'augmentation progressive de la file active pour répondre aux objectifs du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
- L'accueil de nouveaux prestataires sur l'atelier théâtre et l'atelier poésie ;
- La formalisation d'actions de prévention des risques domestiques ;
- La création d'un programme mensuel plus simplifié et visuellement attractif ;
- La période de confinement du 16 mars au 18 mai qui a permis à l'équipe d'expérimenter d'autres modalités d'accompagnement (suivi téléphonique adapté, visites à domicile...) ;
- La réalisation d'une enquête de satisfaction des usagers qui a mis en avant un niveau de satisfaction très important (77,8 % sont très satisfaits et 22.2 % satisfaits), des activités qui, à hauteur de 88.9 %, répondent aux besoins.
  Enfin certains usagers seraient intéressés pour une ouverture de l'Espace Loisirs en semaine (64,4 %) et au mois d'août (73,3 %).

PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

Bilan des actions PAQ > Agéval

L'équipe s'est réunie 3 fois dans l'année pour effectuer le suivi du Plan d'amélioration de la Qualité. Sur 26 actions 20 sont en cours, 1 est terminée et 5 non traitées.

Analyse des actions clôturées

L'action clôturée concerne la formalisation du recueil de satisfaction des usagers avec la réalisation d'une enquête réalisée par un psychologue extérieur.

PERSPECTIVES 2021

Actions prioritaires

- Permettre le retour des usagers à des activités culturelles et artistiques en fonction de la sortie de crise sanitaire ;
- Poursuivre l'augmentation de la file active en respectant les quotes-parts des trois départements ;
- Développer la fonction ressources du service au sein de l'ILVM ;
- Formaliser des actions de prévention santé et d'information sur le droits des usagers.

Perspectives

- Poursuivre l'inscription du service dans la démarche de la « Réponse Accompagnée Pour Tous » en proposant des solutions permettant le retour progressif à la vie en collectivité ;
- Développer l'utilisation du Facile A Lire et à Comprendre (FALC) ;
- Valoriser les ressources du SAVS en partageant les ressources avec les autres services de l'ILVM ;
- Diversifier les ateliers d'expression artistique.

FOCUS

Projecteurs sur les stagiaires d'école

Depuis sa création le service accueille, sur 8 à 10 mois, des stagiaires d'école gratifiés de filières éducateur spécialisée ou moniteur éducateur. Ce renfort permet à la fois au service de maintenir son niveau d'activité (actuellement il n'existe que 3 postes éducatifs) et à de jeunes professionnels de se former au sein d'un service atypique et riche dans des domaines tels que le partenariat, l'encadrement d'activité, le travail d'équipe et la relation d'aide. Chaque stagiaire, après une période d'observation, est en charge de monter un projet qu'il va mettre en œuvre.

Cette année, Sabrina a mis en place une session de plusieurs ateliers visant l'apprentissage de différentes techniques d'arts plastiques au travers la découverte de quatre artistes : Andy Warhol - Piet Mondrian - Georges Seurat - Giuseppe Arcimboldo.

MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE

RESPONSABLE DE SERVICE
MAGALI CLARHAUT

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

● PRÉSENTATION DU PUBLIC ACCUEILLI ET DES ÉVOLUTIONS

En 2020, la MAS a accueilli 19 femmes et 31 hommes âgés de 19 à 75 ans, 1/3 des usagers de l'internat ont plus de 60 ans. Les résidents présentent des pathologies dont les causes sont principalement génétiques, psychiatriques et neurologiques. Les déficiences sont de l'ordre du retard mental moyen à profond.
L'avancée en âge des résidents entraine un besoin renforcé de surveillance, augmente la lourdeur des prises en charges liées aux actes de nursing et accentue les difficultés de mise en place d'activités collectives.

Au cours de l'année 2020, le service a enregistré une sortie des effectifs du service, lié au décès d'un résident de l'internat survenu en Mars 2020 des suites de la COVID.
L'unité concernée a accueilli un résident de l'externat en situation d'urgence, laissant sa place d'externat à une jeune femme de l'IME TKITOI.

● ACTIVITÉS RÉALISÉES

La MAS a réalisé 14 944 journées : 12 559 en internat et 2 385 en accueil de jour, soit 90 % de l'objectif fixé.
Un facteur explique la baisse de l'activité de l'accueil de jour : la fermeture du service pendant le premier confinement et l'absence de retour d'une partie des résidents en raison d'une peur de la COVID par les familles qui privilégient de garder leur enfant devenu adulte à domicile.

Les séjours de groupe n'ont pas pu avoir lieu en raison des mesures sanitaires, toutefois des accueils individuel à la MAS de Villecerf ont pu avoir lieu. Pour chaque situation une réflexion a été portée par les équipes quant aux bénéfices/risques pour le résident.

Tous les rassemblements ont été proscrits afin de limiter la contagion. De ce fait, aucune réunion des familles a pu avoir lieu. Dans le cadre du conseil de la Vie Sociale, les élections et 3 réunions du pôle adultes ont eu lieu.

● ÉVÈNEMENT MARQUANT

Après de nombreuses années de service à la MAS, une des coordinatrices est partie en retraite. Une nouvelle coordinatrice est arrivée mi-novembre 2020.
Afin d'anticiper un départ à la retraite du 2ème coordinateur courant 2021, un autre recrutement a été effectué mi décembre 2020.

PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

Bilan des actions PAQ en 2020
Le PAQ 2020 de la MAS est composé de 34 actions issues du projet de service, de la QVT, de l'évaluation interne de 2018.
4 sont traitées, 26 en cours.

Analyses des actions clôturées

- Uniformiser les pratiques infirmières entre le FAM FV et la MAS ;
- Améliorer le suivi médical des résidents ;
- Préparer et soutenir les aidants et les professionnels face à la dégradation de fin de vie des résidents.

PERSPECTIVES 2021

Actions prioritaires pour 2021

- Développer les accueils temporaires à l'externat ;
- Créer un lien avec les services accompagnant des enfants de l'Institut afin de préparer les jeunes adultes à intégrer des services adultes ;
- Instituer une visualisation des habitudes de vie des résidents favorisant l'intégration des nouveaux arrivants dans le respect des habitudes de prise en charge des résidents ;
- Reprendre la rédaction ou la mise à jour des projets personnalisés après la période COVID ;
- Aménager la terrasse du 1er étage afin d'y réaliser un lieu de bien-être et de travail autour de la locomotion et du développement des sens des résidents ;
- Poursuivre la réflexion sur la réfection des étages de la MAS en y associant les professionnels et les familles. Cette réflexion doit aboutir un projet architectural afin de repenser, sur les trois étages de l'internat l'utilisation des espaces privatifs (chambres et salle de bain) et collectifs. La finalité de ce projet est d'adapter les locaux à l'évolution des besoins des résidents tout particulièrement en ce qui concerne les soins de nursing. Le second objectif du projet est de permettre à chacun des résidents de bénéficier d'une chambre individuelle, actuellement 8 d'entre eux sont en chambre doubles.

FOCUS

Art thérapie à la Maison d'Accueil Spécialisée

«Heureux comme un enfant qui peint, car l'acte de tracer fait partie des nécessités fondamentales de l'être et la disposition pour cet acte est en chacun. Son accomplissement donne un plaisir sans bornes... » Arno Stern.

En 2020, huit résidents de la MAS ont bénéficié d'une prise en charge en séance individuelle.
L'atelier d'art thérapie à la MAS existe depuis de nombreuses années, il a comme vocation de favoriser l'expression libre de la personne polyhandicapée, encadré par l'art thérapeute, qui met à disposition des matériaux nécessaires en les adaptant aux besoins et capacités de la personne, notamment de la peinture.
Le choix des outils et des couleurs stimule leur curiosité, les résultats et contribuent à leur valorisation et épanouissement.
Les œuvres sont ensuite mises à leur disposition, pour être affichées dans les chambres des résidents, dans les étages ou pour leurs familles.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA ***CESSATION D'ACTIVITÉ DES TRAVAILLEURS***

Agrément : 7 places

RESPONSABLE DE SERVICE
ISABELLE PRIVAS

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

PRÉSENTATION DU PUBLIC

Le SACAT dispose d'une autorisation de 7 places, pour une une file active de 20 usagers. Au 31 décembre 2020, il compte 13 usagers accueillis à temps partiel.

La répartition homme/femme est équitable, la moyenne d'âge est de 60 ans. La déficience principale des usagers est un retard mental moyen/léger.

Cette année, il y a eu 3 sorties ; deux pour une fin de prise en charge (liée au départ en retraite depuis deux ans) et une pour réorientation en Foyer d'Accueil Médicalisé. Une admission a été réalisée.

ACTIVITÉS

En 2020, une attention particulière a été portée pour renforcer l'accompagnement à l'insertion de la personne dans la cité, le maintien de l'autonomie et le déploiement d'actions de prévention santé, notamment autour d'activités physiques et de sensibilisation sur l'hygiène alimentaire.

L'accent a été mis sur la continuité du parcours de l'usager avec la participation des partenaires aux réunions de projets personnalisés, une personne accueillie au SACAT, ayant souvent d'autres interlocuteurs (ESAT, FH ou SAVS). Certains usagers ont pu assister à leur synthèses, ce qui a permis de mieux co-construire les projets dans une démarche d'empowerment de la personne. Le SACAT réalise une activité de **113** %, ce qui est en deçà de 2020. Cette baisse est, en partie imputable à la période de confinement, mais aussi aux départs non remplacés et au peu de demandes d'admission. L'exercice des missions du SACAT pour les usagers accompagnés également en foyer d'hébergement est complexe. D'une part car l'insertion de la personne dans son environnement proche est rendue obsolète, d'autre part car ces usagers sont souvent ré-orientés en Foyer d'accueil médicalisé, avec une difficulté d'obtenir de la MDPH une double notification (EAM et EANM). Cet élément amène aujourd'hui une réflexion quant aux priorités d'admissions dans le cadre de l'écriture du projet de service.

ÉVÈNEMENTS MARQUANT

Cette année a été marquée par :

- La période de confinement du 16 mars au 18 mai a engagé l'équipe dans l'expérimentation de nouvelles modalités d'intervention, notamment le suivi téléphonique mais également les visites à domicile pour des usagers isolés ;
- La réalisation d'une nouvelle plaquette de présentation du service qui réaffirme les orientations dans l'accompagnement des usagers vers la retraite en mettant l'accent sur l'insertion des personnes au sein de leur milieu de vie ;
- L'augmentation des inscriptions d'usagers dans des infrastructures proches de leur domicile (club de pétanque- atelier dessins et chorale) ;
- La mutualisation de temps festifs avec le Foyer de Jour.

PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

Il n'existe pas de plan d'amélioration de la qualité spécifique, le service étant historiquement rattaché à l'ESAT.

PERSPECTIVES 2021

Actions prioritaires

- Rédiger un projet de service spécifique ;
- Réaliser une enquête de satisfaction des usagers ;
- Mettre en place un plan d'action de la qualité spécifique au SACAT ;
- Prospecter vers les ESAT afin d'augmenter la file active ;
- Prioriser les admissions de personnes vivant en logement autonome ou en logement inclusif ;
- Développer des partenariats avec le secteur des personnes âgées pour faciliter les orientations.

Perspectives

- Poursuivre l'inscription dans la démarche réponse accompagnée pour tous pour limiter les ruptures dans l'accompagnement au moment du passage à la retraite ;
- Permettre l'accueil d'urgence et/ou dérogatoire si besoin ;
- Intégrer les actions de prévention santé (podologie- bucco-dentaire, et autres en lien avec l'ouverture « du Val Consult »).

FOCUS

L'activité physique, un des leviers de prévention des effets du vieillissement

L'activité physique permet de maintenir une bonne condition physique et psychologique. Elle peut aider la personne à mieux accepter le processus de vieillissement en limitant la sédentarité et en favorisant l'autonomie. D'un point de vue physiologique, elle permet de lutter contre la fragilisation des os, la perte d équilibre. Elle permet en outre de travailler la capacité cardiorespiratoire qui, de fait, se réduit avec l'avancée en âge.

Ainsi, l'accent a été mis sur les activités physique adaptées, en extérieur quand la météo le permet et en intérieur. Cinq usagers bénéficient de ces ateliers renforcés par l'achat de matériels spécifiques.

FOYER **DE JOUR**

Agrément : 26 places

RESPONSABLE DE SERVICE
ISABELLE PRIVAS

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

PUBLIC

Le Foyer de Jour dispose de 26 places et accueille 29 usagers au 31 décembre 2020.

La répartition homme/femme est équitable, la moyenne d'âge est de 34 ans. Les pathologies sont essentiellement des Trisomies 21 et des pathologies non connues, la déficience principale reste le retard mental moyen/léger.

Trois sorties ont eu lieu; deux du fait de déménagements et un lié à des problèmes de santé incompatibles avec la poursuite d'un accompagnement en structure non-médicalisée. Le suivi de ses situations a été formalisé en lien avec l'assistante sociale du service. Une admission à temps partielle a été faite.

Du fait de la situation sanitaire, seuls 5 stagiaires ont pu être accueillis pour des évaluations, soit 60 journées (moitié moins qu'en 2020) : trois jeunes en Amendement en Creton provenant d'IME et deux usagers de sections d'adaptation spécialisée (SAS) n'étant pas en mesure d'intégrer un ESAT.

ACTIVITÉS

Le Foyer réalise cette année une activité de **88** %, ce qui est largement en deçà de 2020. Cette baisse s'explique principalement par le peu de stagiaire accueillis. De plus, un tiers des familles a appréhendé le retour de leurs enfants en collectivité suite à la période de confinement. Un travail important de réassurance a été réalisé et certains usagers sont revenus en septembre.

La crise sanitaire traversée a entraîné une modification du lien avec les familles.
Les rencontres collectives avec les familles n'ont pu se concrétiser qu'une seule fois en février. Les rendez-vous individuels en présentiel ont aussi été impactés. Néanmoins, la mise en place d'une continuité de l'accompagnement par téléphone pendant la période de confinement a permis de créer un lien différent avec les familles. La mise en place d'un cahier de liaison avec les parents permet aujourd'hui de poursuivre ce travail engagé.

Un travail se poursuit concernant la conception des activités éducatives pour qu'elles permettent de travailler au mieux chaque objectif du projet personnalisé du usagers.
Les plannings **d'activités éducatives** ainsi ont dû être adaptés au regard des restrictions sanitaires. Les activités partagées entre services ont été interrompues du fait de la crise sanitaire.

Le travail en partenariat a aussi été impacté avec une suspension des échanges avec d'autre Foyers du Département. Seuls les prestataires extérieurs ont pu maintenir leurs ateliers : Yoga, théâtre, musicothérapie, équitation, gravure, Haïku.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Cette année a été marquée par :

- Les mouvements du personnel : quatre départs ; deux en retraite pour l'assistante sociale et un moniteur éducateur, un en reconversion professionnelle pour une AMP et une transformation de poste de médecin psychiatre en psychologue pour répondre aux besoins des usagers identifiés ;
- L'accueil d'un nouveau prestataire : Haïku (écriture de poèmes) ;
- La période de confinement du 16 mars au 18 mai qui a permis à l'équipe d'expérimenter d'autres modalités d'interventions, notamment le suivi téléphonique et les visites à domicile pour des usagers souffrant de l'isolement, ou pour des familles nécessitant des relais en journée ;
- La réadaptions des activités du fait des règles sanitaires ayant nécessité de revoir la taille des groupes et l'annulation des activités extérieurs culturelle ou sportives.

PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

Bilan des actions PAQ > Ageval
L'équipe s'est réunie 3 fois dans l'année pour effectuer le suivi du Plan d'amélioration de la Qualité. Sur 29 actions à réaliser, 20 sont en cours, 4 sont non traitées et 5 terminées.

Analyse des actions clôturées
Les actions clôturées concernent : la détection et la prise en charge de la douleur, la formalisation de grille d'évaluation de l'autonomie, l'enquête de satisfaction des familles et le retour à l'équipe de l'enquête DVT de juin 2019.

PERSPECTIVES 2021

Actions prioritaires

- Rétablir l'activité du service avec des admissions et l'accueil de stagiaires ;
- Réduire l'absentéisme non justifié des usagers ;
- Renforcer le travail d'orientation vers des Foyers de Vie et FAM en sensibilisant davantage les familles ;
- Poursuivre le travail de réflexion autour des activités proposées pour maximiser leur sens éducatif
- Favoriser la socialisation en dehors des murs de l'établissement ;
- Revoir l'élaboration du projet personnalisé pour renforcer son appropriation par l'équipe ;
- Bénéficier de formation autour des écrits professionnels ;
- Remettre en place les activités partagées entre le Foyer de jour et le FAM/Foyer de vie dès que la situation sanitaire le permettra.

Perspectives

- S'inscrire dans la réponse accompagnée pour tous ;
- Permettre l'accueil d'urgence et/ou dérogatoire si besoin ;
- Poursuivre les actions de prévention santé (podologie-bucco-dentaire, et autre en lien avec l'ouverture du « Val'Consult ») ;
- Reprendre le partage des activités avec les autres services de l'Institut et renforcer les liens ;
- Finaliser le projet de service ;
- Diversifier les activités éducatives ;
- Recruter un moniteur éducateur et un psychologue en remplacement du psychiatre.

FOCUS

Paris plage sous le soleil estival

L'année aura été marquée par la crise sanitaire, la suspension de l'accueil physique des usagers pendant deux mois et la nécessité d'intégrer les gestes barrières dans la vie quotidienne. Les usagers du Foyer ont réussi à s'approprier ce nouveau « mode de vie » et l'équipe à maintenir des activités malgré les nombreuses restrictions .

A l'issue de 2020, il semblait important de rappeler que le travail d'inclusion et de participation à la vie citoyenne reste un de nos objectifs principal.

« L'optimiste ne refuse jamais de voir le côté négatif des choses ; il refuse simplement de s'y attarder » (Alexander Lockhart)

FOYER ***DE VIE***
FOYER ***D'ACCUEIL MÉDICALISÉ***

RESPONSABLE DE SERVICE
VIOLETTA LECOEUR

Agrément : 41 places dont 2 en accueil temporaire

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

● PRÉSENTATION DU PUBLIC

Le Foyer dispose de 42 places permanentes, dont 29 médicalisées (22 au Foyer de Vie et 7 au Foyer d'Hébergement), 11 non médicalisées et 2 d'Accueil Temporaire.
L'équilibre homme (47.5 %)/femme (52.5 %) reste identique.
Les pathologies sont essentiellement des psychoses-trisomies 21, accidents périnataux et autres pathologies, retard mental moyen, déficience en rapport avec des troubles psychiatriques et pluri handicap.
La moyenne d'âge des résidents est répartie de la façon suivante : 25/34 ans (17.5 %), 35/44 ans (35 %), 45/59 ans (12.5 %) et les + 60 ans (22.5 %) soit une augmentation de 12.5 %. Les usagers de plus de 45 ans accompagnés représentent pratiquement 48%. Ce vieillissement est pris en compte dans le projet personnalisé.
Concernant les demandes d'accueil temporaire, on constate une augmentation de demandes pour jeunes adultes sortis d'IME avec troubles du spectre autistique. La réorganisation des accueils temporaires initiée en 2019, a offert la possibilité de prendre en charge deux nouveaux stagiaires en 2020, tout en accueillant les autres personnes.

● ACTIVITÉS

Le Foyer réalise une activité de **95 %**, diminution de 6 % dûe au confinement en mars/avril/mai 2020. Plusieurs familles ont souhaité garder leur proche au domicile parental durant cette période. On note une diminution de 20 % de résidents partant au domicile des aidants les week-ends du fait de leur propre vieillissement. Le service est sensible à ce phénomène et un travail est engagé avec les aidants et usagers afin d'assurer un accompagnement adapté.

Le Foyer de Vie a proposé **189** jours d'accueil temporaire à 11 usagers, en forte diminution (- 43 %) cette année ; en cause la crise sanitaire (confinement et fermeture des structures d'externat) pour une part et la peur des aidants d'autre part.

Les recommandations en lien avec la COVID-19 ne nous ont pas permis d'organiser des réunions des familles.

La participation des usagers aux CVS et Commissions des menus s'est poursuivie à hauteur de 2 CVS et 2 réunions de « commissions menus ». Dans ces instances, sont abordés la vie au quotidien des résidents. Ils émettent des propositions, mises en œuvre dans un second temps.

Le développement de l'autonomie du résident se poursuit grâce au maintien des acquis et à la diversité des ateliers proposés. Les résidents travaillent la socialisation, la motricité, l'expression corporelle, au travers d'ateliers comme le théâtre, la danse, le chant, le QIGONG.
La salle SNOEZELEN est réinvestie par les résidents. Ils sont accompagnés par les encadrants. « **Snoezelen** *consiste en la proposition d'expériences sensorielles variées, vécues dans une atmosphère de confiance et de détente, favorisant la stimulation des sens primaires. C'est aussi un lieu de convivialité, d'expression, d'écoute et de respect mutuel* ».

12 résidents sont pris en charge en ergothérapie. En séances individuelles, l'ergothérapeute travaille sur les difficultés psychiques et/ou motrices entravant l'autonomie et l'indépendance des résidents. Elle utilise des médiations variées et personnalisées pour aider le résident à développer des compétences qui lui permettront de gérer plus facilement sa vie quotidienne. Si besoin, elle propose des aides techniques et un aménagement du lieu de vie.

Cette année, les activités de groupe ont été perturbées en raison de la crise sanitaire.
Le groupe « piscine » a été suspendu. Il est remplacé par un groupe « atelier libre » où chaque résident peut aller et venir et choisir l'activité qu'il veut faire. Le but est de favoriser l'autodétermination.
Le groupe « journal » se déroule en effectif réduit et fonctionne différemment. Désormais, l'objectif visé est moins l'impression d'un journal que l'autodétermination. L'activité est menée de façon à ce que les résidents se l'approprient, prennent des initiatives, des décisions, adoptent une attitude active. Il

s'agit aussi d'un espace-temps privilégié pour l'expression, la compréhension de l'actualité et le travail des habiletés sociales.

Les usagers du FAM ont bénéficié d'une prise en charge en soins importante :

Médecine :

- En externe : **199** consultations médicales (spécialités diverses) ;
- En interne : **270** consultations de médecine générale, **169** consultations de psychiatrie, **33** d'ophtalmologie, **4** de médecine physique et réadaptation, **20** d'ORL.

Le nombre de consultations reste stable malgré d'importantes annulations de consultations externes sur le premier trimestre. Ces consultations ont été reprogrammées et honorées sur le second semestre 2020.

Rééducations :

Psychologue : 219 entretiens de suivi
Kinésithérapie : 14 séances en individuel/semaine pour 7 patients
Ergothérapie : 12 séances individuelles par semaine pour **12** usagers et **2** ateliers collectifs par semaine

Prévention :

Podologie : interventions **77**
Dépistage bucco-dentaire : **23**
Vaccinations antigrippale : **37**
Prises de sang : **113**
Accompagnements en consultations à l'extérieur : **199 soit 1 usager accompagné par un soignant par jour.**

Malgré la pandémie et les nombreuses recommandations ministérielles afin de limiter la propagation du virus, l'équipe du pôle consultations et du FAM/FV a maintenu un niveau de qualité des soins optimal. Ainsi le nombre de vaccinations, les accompagnements, ont augmenté par rapport à 2019.

● ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- Solidarité et entraide dans l'accompagnement des usagers durant le confinement de mars-mai 2020 ;
- Communication avec les familles par visioconférence, évitant ainsi une rupture du lien familial ;
- Arrivée d'une nouvelle psychologue en novembre 2020 ;
- Départ du psychiatre fin décembre 2020 ;
- Plusieurs mouvements de personnels à la fin du 1er confinement pour convenance professionnelle (réorientation du parcours professionnel, rapprochement domicile) ;
- Maintien des activités avec nos prestataires externes.

PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

12 actions ont été terminées et **30** autres sont en cours. Parmi ces actions, figurent : développer les outils FALC (Facile à Lire et à Comprendre), développer l'utilisation des outils informatiques (tablette, PC), proposer des temps d'analyse des pratiques communs entre le personnel soignant et éducatif.

Axes d'améliorations engagés et à poursuivre :

- **Sécuriser le circuit du médicament :** Un Comité de Retour d'Expérience (CREX) s'est réuni 3 fois cette année (FAM site pilote). Y sont analysés les causes d'erreurs médicamenteuses avec des actions correctives mises en place. Nous avons également renforcée la sécurité de l'identitovigilance avec la mise en place d'une photo d'identité sur le pilulier. L'outil ARCHIMED (auto-évaluation du circuit du médicament au FAM/FV) validé en 2020 dont l'institut a participé à sa conception, a été utilisé au FAM/FV. Les résultats seront exploités courant 2021 avec une mise en œuvre d'axes d'amélioration ;
- **Proposer des activités en lien avec les besoins de chaque résident,** réaliser des évaluations trimestrielles afin d'adapter au mieux l'activité proposée ;
- **Adapter le parcours de soin** à l'évolution du parcours de vie (volet éducatif, bien-être, partage de la collectivité,...) ;
- **S'assurer de la mise en œuvre du projet personnalisé du résident** et de son évaluation ;
- **Proposer en fin d'accueil temporaire un bilan d'évaluation** structuré partagé avec les aidants. Cet axe est engagé depuis 2020. Un bilan écrit par les professionnels est remis à la famille et/ou la structure d'accueil du résident ;
- **Favoriser l'expression des besoins des résidents à l'aide du « jeu de l'oie »** conçu par l'équipe du FAM et la cellule qualité. Avant validation finale, il a été testé par les résidents. Suite aux différentes remarques, le jeu a été amélioré et finalisé en janvier 2021. Ce jeu permettra de recueillir la satisfaction du résident de manière ludique et objective.

PERSPECTIVES 2021

- Associer les aidants à la notion de « référent » et à sa mise en œuvre ;
- Organiser des réunions de familles en visioconférence une fois par mois ;
- Proposer des séjours éducatifs courts et plus soutenus dans l'année et en faire bénéficier un plus grand nombre d'usagers.

FOCUS

Les activités au FAM/FV pendant le confinement

L'équipe du FAM/FV a été renforcée par des professionnels d'autres structures de l'ILVM. Ainsi des liens se sont crées entre eux et avec les résidents du FAM/FV.

Cette co-construction a favorisé l'émergence de compétences et proposer des activités en individuel ou en petits groupes.

Des prises en charge individuelles (relaxation, sortie, musique, soins et bien-être, appel en visio aux les familles,..) ont été organisées.

Des prises en charge groupale à 2/3 résidents (peinture, chant, rédaction de courriers aux proches, sport, jeux éducatifs,...) ont également été proposés aux résidents.

Les activités pendant le confinement ont été maintenues grâce à une équipe éducative et soignante très investie.

Un grand merci aux professionnels et résidents pour lesquels nous nous sommes adaptés, avons innové, et surtout pris du plaisir.

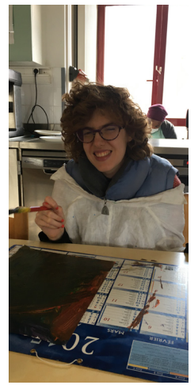

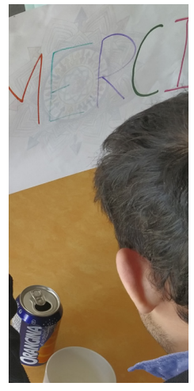

La mobilisation des professionnels a permis d'ouvrir une unité COVID de 8 lits courant mars 2020. Cette unité ouverte 24h/24h avec un personnel dédié et du matériel médical a bénéficié aux résidents du FAM. 6 usagers ont ainsi intégré l'unité. Un staff médical quotidien et une surveillance continue de l'état de santé des résidents ont évité des hospitalisations et la propagation de la COVID-19 dans les différents services de l'Institut.

ESAT **TRAIT-D'UNION**

Agrément : 100 places.

RESPONSABLE DE SERVICE
DELPHINE THÉRON

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

● PRÉSENTATION DU PUBLIC ACCUEILLI ET DES ÉVOLUTIONS

Malgré une année complexe en raison de la crise sanitaire, l'ESAT a admis cinq nouveaux travailleurs et comptait au 31 décembre 102 travailleurs. Au total, trois travailleurs sont sortis des effectifs : une personne pour inaptitude, une autre pour un départ à la retraite et malheureusement un décès est à déplorer.

● ACTIVITÉS RÉALISÉES

La pandémie a considérablement bouleversé le quotidien des travailleurs et les activités de l'ESAT de manière générale. Dès la mi-mars, les travailleurs se sont confinés à leur domicile et sont revenus progressivement à la mi-mai, après des séances en petits groupes de sensibilisation aux gestes barrières et d'acclimatation aux nouvelles organisations de travail.

Aussi, si les heures consacrées aux activités de soutien ont diminué quasiment de moitié par rapport à 2019, 2941 heures ont pu, malgré le contexte, être mises en place dont :

- 1085 heures d'activité socio-éducatives : revue de presse, BAO PAO, relaxation, activité de soutien adaptées pour les travailleurs en prestations en entreprises, FALC, etc...) ;

Salle BAO PAO de l'Institut

- 948 heures d'accompagnement individuel ou collectif pour les travailleurs en situation de handicap (TSH) : les soins (podologie 24 TSH, ophtalmo 30 TSH, ORL 8 TSH), la prévention (bucco-dentaire 4 TSH) et l'administratif (accueil des stagiaires, CAST - Contrat d'Aide et de Soutien par le Travail -, règlement de fonctionnement, aide aux papiers, etc...) ou l'accompagnement et préparations aux réunions (CVS, commission menu, réunion de délégué, Comité des fêtes). Sept réunions des délégués de l'ESAT ont été menées ainsi que 2 CVS du pôle professionnel ;

- 20 heures consacrées aux sorties (15 TSH) : « l'exposition Femme d'hier à aujourd'hui » ;

- 642 heures de formation ont été mises en place au sein de l'ESAT (67 participants) sous forme individuelle et collective : Estime de soi et confiance en soi (8 TSH), Travaux en hauteur (6 TSH), informatique (22 TSH), Maîtrise des Savoirs de Bases -MSB (23 TSH), manipulation des extincteurs (20 TSH), accident de la vie courante (25 TSH), gestes et postures (6 TSH), prévention et secours civique de niveau 1 (10 TSH) ;

- 246 heures de « révélateur évals » (outils issus de la certification permettant une auto-évaluation par les travailleurs) : Gîte, Self/location de salle, Peinture, Chaiserie, division des ateliers sous-traitance atelier 1, sous-traitance atelier 2, Sous-traitance atelier 4, MAD, espaces verts. Malgré la fermeture de l'ESAT aux travailleurs lors du premier confinement et l'alternance des plannings, les révélateurs évals ont été menés sur un rythme plus adapté ;

- Enfin, malgré l'annulation de la campagne de jury de printemps Différent et Compétent due à la pandémie, il a été décidé de maintenir cinq candidats à la RAE (Reconnaissance des Acquis de l'Expérience) à l'automne. Ils ont tous obtenu leur RAE : un grand bravo à eux !

● ÉVÉNEMENT MARQUANTS RELATIFS AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE

La crise sanitaire a eu impact considérable sur les activités de l'ESAT et a malheureusement stoppé la belle progression que connaissait le service. En effet, le chiffre d'affaires atteint les 469 387 euros, soit une diminution de 42 % par rapport à l'année précédente. L'Esat retrouve son CA de 2010, date de la dernière baisse d'activité enregistrée. Malgré cette délicate situation, la direction du pôle professionnel a demandé le déblocage d'une ancienne provision afin de pouvoir distribuer symboliquement une prime de fin d'année aux travailleurs. Par ailleurs, bien que certaines activités soient particulièrement impactées dépendant de secteurs fragilisés par la crise tels que l'événementiel, l'hôtellerie et la restauration, l'ESAT a malgré tout réussi à maintenir un taux d'activité honorable dans d'autres pôles. Concernant la certification ISO 9001, l'AFNOR a émis un avis favorable au maintien du certificat. L'auditrice a notamment souligné une maturité du système de management par la qualité et une organisation pragmatique. L'audit a montré une forte implication du personnel de l'ESAT dans l'accompagnement des travailleurs, et ce dans un contexte complexe de crise sanitaire.
Concernant la formation des agents, un séminaire a été organisé à la rentrée sur l'accompagnement des travailleurs avec troubles psychiques animé par un psychologue comportementaliste.
Au niveau des mouvements de personnels, on compte trois arrivées (deux moniteurs et une secrétaire) et deux départs (monitrices).

➢ Pôle Artisanat : 14 travailleurs (9 en chaiserie + 5 en peinture)

Malgré une baisse d'activités de 39 % sur la chaiserie et de 23 % sur la peinture, le pôle artisanat parvient dans l'ensemble à maintenir une activité convenable à 45 900 € (- 33 %). Par ailleurs, un moniteur expert en tapisserie de sièges a été embauché en septembre, de quoi reprendre cette activité et de permettre de nouveau des perspectives de développement.

➢ Pôle Sous-Traitance (40 travailleurs)

Si l'atelier sous-traitance connaît une baisse d'activités de 32 %, celle-ci reste limitée. En effet, malgré la fermeture de l'atelier durant 2 mois ainsi que la perte de plusieurs clients (4 en faillite en raison de la crise économique liée au COVID et une délocalisation), le pôle sous-traitance parvient à réaliser un chiffre d'affaires de plus de 67 000 €.

➢ Pôle Prestations en Entreprise (15 travailleurs)

Ce pôle subit une perte du chiffre d'affaires (- 38 %) importante liée à la fermeture temporaire de certaines entreprises ou au ralentissement important de leurs activités durant la crise sanitaire. Le CA est de plus de 154 000 €. Par ailleurs, la réorganisation du GHU (Groupement Hospitalier Universitaire) AP-HP.Sorbonne Université vers un regroupement hospitalier beaucoup plus important, n'a pas permis techniquement de renouveler le marché en l'état, passant de 3 à 7 hôpitaux. Cela ne doit pas empêcher l'ESAT de démarcher à l'avenir de nouveau ces établissements.

➢ Pôle des Prestations Hôtelières (27 travailleurs)

Particulièrement impacté par la crise COVID et étant lié à un secteur d'activités économiques en souffrance au niveau national, le pôle des prestations hôtelières endure un pourcentage de perte de chiffres le plus important de l'ESAT (- 54 %) avec un CA à 162 186 €. C'est surtout l'atelier de location de salles qui subit une diminution colossale de son CA de - 82 % par rapport à 2019, n'ayant pas pu véritablement reprendre son activité depuis la mi-mars.

➢ Pôle Espaces Verts (6 travailleurs)

Le pôle des espaces verts connait la diminution d'activités la plus faible (- 10 %) et conforte un CA satisfaisant à 39 601 €. Ce chiffre est d'autant plus remarquable qu'il a été réalisé par l'équipe malgré la fermeture de 2 mois ainsi que les contraintes liées aux gestes barrières (nombre de travailleurs diminué de moitié au niveau de l'effectif du fait d'une capacité d'accueil réduite dans le véhicule). En outre, le pôle a été renforcé par l'accueil de deux nouveaux travailleurs.

PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

En 2020 au niveau du PAQ, 42 actions ont été traitées et 39 sont en cours de réalisation et 9 non traitées (principalement en raison de la crise sanitaire). A titre d'exemples pour les actions réalisées, a été mis en place un suivi budgétaire prévisionnel des recettes et des dépenses au niveau de l'ESAT avec le soutien de la DAF. Egalement, des actions de communication envers les clients de l'ESAT ont été élaborées et développées.

PERSPECTIVES 2021

- Mettre en place du job coaching afin de fluidifier les parcours vers le milieu ordinaire ;
- Retrouver peu à peu la dynamique entamée au niveau commercial et développer l'ensemble des activités professionnelles ;
- Amplifier les initiatives permettant la participation sociale des travailleurs.

FOCUS

Durant cette crise sanitaire sans précédent, si l'ESAT a fermé ses portes aux travailleurs durant le 1er confinement, l'équipe d'encadrants s'est mobilisée de manière exemplaire et a su s'adapter avec un réel professionnalisme à cette situation. Quel que soit leur métier, chacun s'est mobilisé : dans le nettoyage du self et du gîte pour éviter la propagation du virus, à la plonge, dans l'entretien du linge, dans les relais précieux par téléphone afin de soutenir les travailleurs et les familles, dans la gestion administrative de l'établissement. Un grand merci à toute l'équipe !

FOYER D'HÉBERGEMENT

Agrément : 36 places

RESPONSABLE DE SERVICE
MATHIEU ROLLET puis VALÉRIE NOGUES

ÉLÉMENTS CONTEXTUELS

● PRÉSENTATION DU PUBLIC ACCUEILLI ET DES ÉVOLUTIONS

Le Foyer d'Hébergement accueille 43 résidents : 36 relèvent du FH et 7 du FAM. 52% de femmes et 48% d'hommes.
25 % des résidents ont entre 20 et 34 ans, 34 % entre 35 et 50 ans, 32 % entre 50 et 59 ans, et 20 % ont plus de 60 ans (contre 15 % en 2019 et 8 % en 2018).
3 résidents sont passés retraités en 2020 et 3 en réorientation.

Concernant les pathologies, 19 % des usagers présentent une psychose, 18% une pathologie d'origine génétique, 37% une pathologie inconnue et 28% d'autres pathologies.
44 % des usagers présentent un retard mental léger et 32% un retard mental moyen. 7% ont des troubles de la conduite et du comportement et 2% présentent des troubles psychiatriques graves stabilisés. 20% présentent une déficience visuelle ou une cécité associée à un autre trouble.

La durée moyenne de séjour est passée de 170 mois à 191 mois entre 2016 et 2020.

Concernant l'activité professionnelle, 49 % travaillent à temps plein ; 11% à temps partiel uniquement et 14% temps partiel ESAT + activités occupationnelles.

● COMMENTAIRES DES CHIFFRES

La part des résidents de plus de 60 ans augmente d'année en année, s'expliquant par la difficulté à réorienter les usagers. Un travail est à intensifier en ce sens de façon à trouver un hébergement adapté à leurs besoins, à libérer des places pour de nouveaux accueils en lien avec nos missions de Foyer d'Hébergement et à rajeunir le public.

Concernant l'activité professionnelle, on note d'année en année, une baisse constante du nombre de travailleurs à temps plein, et une augmentation du nombre de mi-temps en ESAT.

La COVID a accentué cette réalité car de nombreux ESAT fonctionnent encore en alternance.

Cette diminution de l'activité professionnelle due à l'âge et aux troubles associés au vieillissement impactent de fait le travail éducatif au quotidien au Foyer : augmentation du nombre d'accompagnements à la douche et augmentation conséquente du nombre d'accompagnements médicaux. La présence éducative a aussi été renforcée l'après-midi et des activités adaptées sont proposées.

● ACTIVITÉS RÉALISÉES/RÉCAPITULATIF DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES, SORTIES, PROJETS PERSONNALISÉS

L'activité

Le Foyer d'Hébergement **a réalisé 13621 journées en 2020** soit **109,06 % de l'objectif.**

Le service a enregistré 1 admission.
6 CAO ont eu lieu, 6 candidatures reçues et 2 RDV d'admission.
5 accueils temporaires ont été organisés en 2020 sur le FH.
7 visites de structures ont été faites (3 EHPAD, 3 FAM et 1 résidence senior).

En raison de la situation sanitaire, et du 1er confinement, le fonctionnement habituel du service a considérablement été désorganisé dans ses modalités d'accompagnement à partir du mois de mars.

Les ateliers habituels consacrés à l'apprentissage de la cuisine, des courses, de l'organisation de la chambre, de la gestion du linge ou du budget ou encore les ateliers FALC ont pu avoir lieu, mais pas autant que d'habitude.

Le Foyer a organisé cette année **3 séjours éducatifs qui ont profité à 24 résidents.**

Le suivi des résidents

28 résidents ont bénéficié d'une réunion d'élaboration de leur « projet personnalisé » avec recueil des attentes et analyse des besoins.
8 réunions de résidents mensuelles ont été organisées en 2020, où ont été présents entre 26 et 36 résidents. Pendant le 1er confinement, la fréquence a été amenée à 1 réunion/semaine. Elles sont un temps d'échange très important de la vie institutionnelle.

2 résidents du FH ont effectué un stage dans le studio A. Péphau et un à l'appartement communautaire de Charenton, qui s'est transformé en « admission » en juin.
Les stages sur Péphau ont été mis en standby à partir de juin car nous avons proposé cet hébergement à un travailleur de l'ESAT qui se trouvait dans une situation critique et à laquelle il fallait répondre en urgence.

6 résidents bénéficient d'activités au SACAT.
11 sont inscrits à Espace Loisirs.
9 résidents bénéficient de séances avec une socio-esthéticienne, 1x/mois.
3 résidents sont suivis en locomotion par une instructrice.

Les résidents bénéficient également de consultations en podologie, ORL et en prévention bucco-dentaire.

● ÉVÈNEMENT MARQUANT RELATIF AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Contexte 2020 et impact du 1er confinement

2020 a été marquée par la Covid19 et son lot d'incertitudes et d'inquiétudes. 13 résidents ont eu le Covid dont 1 dans un état grave. 1 cas chez les professionnels. 5 résidents sont allés en unité Covid.

Une année perturbée, perturbante et difficile pour tout un service : changement de repères, de rythmes et d'habitudes. Des règles plus strictes et soudaines pour les résidents, une restriction de leur autonomie pendant les repas, de leurs libertés de sortir en ville. Les week-ends en famille et les visites de celles-ci dans le service ont été suspendues.

La fermeture des ESAT a eu pour conséquence que tous les résidents étaient présents sur le service, nécessitant un besoin de renfort. Il s'est traduit par une mobilisation de professionnels (éducatif, thérapeutique et rééducatif) d'autres services de l'institut. Leur présence a permis la continuité de l'accompagnement dans tous les actes de la vie quotidienne et a aussi donné lieu à de nombreux échanges, partages d'expériences, de connaissances, d'outils (supports visuels, séquençages), et d'activités (détente corporelle, jeux de mémoire, ateliers sensoriels, motricité, ...).

Un été pas comme les autres : Tous les séjours de vacances adaptées organisés habituellement ont été annulés. Une trentaine de résidents ont donc été présents au Foyer d' Hébergement sur cette période estivale. Pour pallier ce manque, 2 mini-séjours ont été organisés et 2 « grandes » sorties par semaine en plus des sorties plus simples ont été proposés.

Les personnels

- Une nouvelle responsable de service a pris ses fonctions en juin ;
- Une nouvelle directrice adjointe en novembre ;
- Une nouvelle aide-soignante en octobre ;
- Deux vacataires ont également été recrutés pour l'été.;
- 14 séances d'APP ont eu lieu ;
- Les agents ont pu bénéficier de formations : 1 en « Bao-pao », 2 en AFGSU 1, 1 en AFGSU recyclage, 3 en « prévention et gestion en communication positive des situations de violence », 1 en « gestes et postures » , 3 en « rédaction des écrits professionnels » , 2 en « initiation à la médiation, processus d'aide à la gestion des conflits » , 1 sur « renforcer son efficience dans une relation fonctionnelle non hiérarchique » et la moitié de l'équipe a pu assister à une conférence sur le deuil.

Le FH a accompagné une stagiaire de 3ème année en formation d'éducateur spécialisé et une stagiaire BPJEPS sur une semaine.

Autres événements marquants

- Elections du CVS (représentants des usagers et des familles) ;
- Vote des résidents aux élections municipales
- Les 100 ans du Foyer d'Hébergement ;
- Création de 2 chambres supplémentaires + réfection de la salle commune du 2ème étage + réfection de la cuisine de Charenton ;
- Présentation et questionnaire DUERP ;
- Participation à l'administration du ROR module « Personnes en situation de handicap ».

PLAN D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

Nombre de mise à jour
En 2020, 2 réunions de mise à jour ont été organisées. 14 actions sont en cours, 2 traitées et 8 non traitées.

Analyse des actions clôturées
- La satisfaction des familles a été recueillie via des questionnaires
- Une refonte des plannings permettant de répondre à la demande des veilleuses de passer plus de temps avec les résidents, et pour l'équipe éducative de terminer moins tard. Après 6 mois d'essai, cette organisation n'a pas été satisfaisante.

PERSPECTIVES 2021

Objectifs 2021
- Améliorer la sécurisation du circuit du médicament ; audit sur le circuit du médicament, sensibilisation et formation du personnel à la distribution du médicament, à la déclaration des EIG, etc ;
- Poursuivre le travail de lien avec les familles, notamment en travaillant avec elles en amont des PP en accord avec le résident, et en leur proposant un temps de présentation du nouveau référent de leur protégé ;
- Faire émerger la demande collective et les temps d'échange en mettant en place des temps complémentaires à la réunion de résidents (groupes de discussion, ciné-débats...) ;
- Optimiser la vie en collectivité en investissant davantage la salle toscane.

Autres perspectives 2021
- Réaliser l'enquête à destination des résidents ;
- Finaliser les réorientations engagées ;
- Participer au groupe de travail « orientation secteur adultes » dans le cadre du Projet d'Établissement ;
- Cartographier et prévenir les risques usagers ;
- Reformaliser un planning d'activités ;
- Développer les actions de sensibilisation à destination des usagers.

FOCUS

L'atelier photos

L'atelier a débuté en mai 2019, axé sur une initiation à la photographie, en petits groupes. Progressivement, il a évolué vers un travail élargi et commun, permettant aux résidents de travailler l'acceptation de soi et de prendre soin de soi à travers la photo. Lors du confinement, l'atelier a permis à tous de rompre avec la monotonie du quotidien, de dédramatiser la situation et d'évacuer l'angoisse par des saynètes réalisées avec humour. Professionnels et résidents ont livré un témoignage décalé du vécu pendant le confinement. Et puis, l'atelier a aussi été l'occasion de rassembler les résidents autour de l'anniversaire des 100 ans du FH en retraçant les grandes années de sa création à aujourd'hui. Les résidents se sont prêtés au jeu, ils ont revêtu des déguisements pour rappeler chaque époque et se sont mis en scène. De nombreux moments de vie, de partage et de rires.

GLOSSAIRE

A

ANAP : Agence Nationale d'Appui à la Performance
ARS : Agence Régionale de Santé
AD'AP : Agenda D'Accessibilité Programmée

C

CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CAPM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CDAPH : Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
CGOS : Comité de Gestion des Œuvres Sociales
CLÉA : Certificat de connaissances et de compétences professionnelles
CMP : Centre médico-psychologique
CNSA : Caisse Nationale de la Solidarité et de l'Autonomie
CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CVS : Conseil de la Vie Sociale

D

DARI : Document d'Analyse du Risque Infectieux
DUVM : Document Unique du Val Mandé

E

ESAT : Etablissement de Service d'Aide par le Travail
EPRD : État prévisionnel des recettes et des dépenses

F

FIPHFP : Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique

G

GHT : Groupement Hospitalier de Territoire

L

LSF : Langue des signes française

M

MAS : Maison d'Accueil Spécialisée
MDPH : Maison Départementale pour les Personnes Handicapées
MPLS : MultiProtocol Label Switching

P

PAQ : Plan d'Amélioration de la Qualité
PMI : Protection maternelle et infantile
PECS : Picture Exchange Communication System

S

SACAT : Section d'Aide par le Travail
SDIV : Service Départemental pour l'Intégration des enfants déficients Visuels
SEGPA : Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
SESSAD : Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile

T

TSA : Trouble du Spectre de l'Autisme

V

VAD : Visites à Domicile

NOTES

NOTES

NOTES

NOTES

RAO 2020

INSTITUT LE VAL MANDÉ - 7 RUE MONGENOT - CS 50029 - 94165 SAINT-MANDÉ CEDEX
01 49 57 70 00 - Contact@ilvm.fr - www.ilvm.fr

RÉALISATION *: Service communication - Julie DIOP*

Institut le Val Mandé
PROMOTION DE LA PERSONNE HANDICAPEE